

RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE

EN BRETAGNE

**Dossier rédigé par
Marie-Madeleine Flambard, André Hélard, Françoise Morvan
et la section de Rennes de la Ligue des Droits de l'Homme**

Décembre 2000

Le dossier qui suit a été constitué afin de faire part de nos inquiétudes face à un certain nombre de faits dont la conjonction nous semble de nature à faire évoluer la situation en Bretagne dans un sens difficilement compatible avec les idéaux démocratiques qui sont les nôtres.

Les quelques cas que nous donnons pour exemple montrent que, loin de concerner une minorité de militants, les faits que nous mettons en lumière impliquent des institutions, le monde de l'entreprise et de nombreuses personnalités .

Pourquoi l'affirmation d'une "identité bretonne" devrait-elle se doubler de l'occultation de la vérité historique et de la négation de valeurs universelles ? Les procès Barbie, Touvier, Papon, ont eu une valeur pédagogique et une dimension éthique ; la lecture de notre passé commun devrait valoir pour ce qui s'est passé en Bretagne comme pour ce qui s'est passé ailleurs. Or, il est clair que certains aspects de la période de l'occupation sont systématiquement occultés en Bretagne comme pour préserver l'image du "mouvement breton" qui s'est alors coupé de la population par une collaboration résolue avec l'occupant. Mais pourquoi les dérives nationalistes ne devraient-elles pas apparaître sous le jour qui est le leur ?

Nous pensons que la volonté délibérée de minimiser des événements, de tronquer des faits ou de les passer sous silence relève d'une politique qu'il importe d'analyser.

I

Nous prendrons, pour poser les problèmes à partir de faits concrets, le cas de quatre auteurs qui ont fait récemment l'objet de commémorations ou de cérémonies ayant un caractère officiel.

1. XAVIER DE LANGLAIS

Le Musée de Bretagne à Rennes a consacré de novembre 1999 à janvier 2000 une exposition au peintre Xavier de Langlais.

Sans nous attarder à analyser l'exposition elle-même, qui a donné lieu à des protestations sur deux "livres d'or" successifs, il paraît important de préciser que le luxueux catalogue de l'exposition, publié par la Coop Breizh, a été annoncé dès 1998 par la carte de vœux adressée à tous les membres de l'Institut culturel de Bretagne (dont il sera question plus loin). Le Président de l'ICB étant également Président de la Coop Breizh, éditeur et diffuseur de nombreux éditeurs bretons, on peut considérer que la promotion de ce volume, largement subventionné, a été initiée sur fonds publics.

Or, à aucun moment, ni dans ce catalogue, ni dans l'exposition, ni dans le "livret pédagogique" remis gratuitement aux enfants, il n'est indiqué que cet auteur qu'on loue comme "militant" a milité dans la presse de l'Occupation en publiant, dans le journal pétainiste *La Bretagne*, une chronique quotidienne en breton. On y trouve, et notamment au moment de la grande rafle du Vel' d'Hiv', en juillet 1942, des textes d'un antisémitisme violent faisant de la défense du breton une cause liée au racisme.

La dissimulation des faits amène ainsi à tronquer la vision d'un art qui n'est jamais analysé, jamais replacé dans son contexte, et tend à faire du militantisme breton une fin absolvant les pires errements, politiques ou artistiques.

Voir documents 1A, B, C : textes de la chronique « Ar Seiz Avel » dirigée par Xavier de Langlais dans *La Bretagne*, 1er juillet, 19 juillet, 9 août 1942.

2. YOUENN DREZEN

En septembre 1999 la mairie de Pont l'Abbé a organisé avec l'aide de l'Institut culturel et divers organismes un important hommage à l'écrivain Youenn Drezen.

La revue *Bretagne des livres* publiée par l'Institut culturel (sur fonds du Conseil régional, de la DRAC et du Centre national du Livre) a publié à cette occasion un article sur Youenn Drezen : on n'y trouve aucune allusion à son passé collaborationniste et à ses textes racistes.

Pourtant, la prose de Drezen peut se comparer à celle des pires pamphlétaires antisémites. Il a été, avec Xavier de Langlais, l'un des collaborateurs les plus assidus de la chronique bretonne du journal *La Bretagne* sous l'Occupation, et a collaboré au journal pro-nazi *L'Heure bretonne* et à la revue *Stur* d'Olivier Mordrelle qui fut l'expression extrême du nazisme en Bretagne.

Voir (outre les documents I A, B, C) les documents 2 A et B : traduction de textes racistes de Drezen dans *L'Heure bretonne* et polémique suite à l'hommage à Drezen.

3. ROPARZ HEMON

En octobre 1998, l'Institut culturel de Bretagne a organisé à Brest un hommage à l'écrivain et linguiste Louis Némo dit Roparz Hemon. Le journal *Bretagne des livres* a, dans son cas comme dans celui de Drezen, Heusaff ou Langlais, publié des articles entièrement laudateurs du vice-président de l'ICB, le professeur Pierre Denis dit Per Denez, et de la sous-directrice de l'ICB, Annaïg Renault.

Le MRAP a alors protesté, rappelant les textes antisémites de Roparz Hemon, payé par les nazis sous l'Occupation pour diriger la radio en langue bretonne et directeur du journal pro-nazi *Arvor*.

Le directeur de l'Institut culturel de Bretagne, Bernard Le Nail, collaborateur de *Breizh infos* et *Gwenn ha du*, "journal nationaliste breton", a, au nom de l'Institut culturel, puis en son nom, par divers courriers à la presse, nié les faits — et, de même, dans *Le Monde* du 23 mars 2000 — ainsi que bien d'autres militants, dont Tanguy Louarn, vice-président du Conseil culturel de Bretagne.

Le collège Diwan (collège en langue bretonne exclusivement) du Relecq-Kerhuon porte le nom de collège Roparz Hemon, qui figure au nombre des personnalités que l'Institut culturel recommande pour baptiser des rues ou des lieux divers.

Cependant les responsabilités de Roparz Hemon sont bien connues et la thèse de Ronan Calvez soutenue à l'Université de Bretagne occidentale à Brest les établit de manière définitive (voir document 3 D).

Enfin, des membres de l'ICB aussi influents que Ronan Huon, Ivona Martin et Per Denez (Président du Prix Roparz Hemon) qui ont tous eu le collier de l'Hermine (voir document 7) ne pouvaient ignorer la teneur du journal *Arvor* puisqu'ils ont tous collaboré à ce journal.

Voir documents 3 A, B, C, D.

3A : article antisémite de Roparz Hemon dans le journal *Arvor* qu'il dirigeait sous l'occupation ;

3 B : "Devoir de mémoire" : rappel des faits par *Le Pays breton* en 1992 ;

3 C : protestation du MRAP lors de l'Hommage à Hemon en 1999 ;

3 D : "Radioscopie d'un totalitarisme breton" : thèse de Ronan Calvez établissant que Roparz Hemon était payé par les services de propagande allemande

4. ALAN HEUSAFF

En 1993 le prix Xavier de Langlais était attribué à Alan Heusaff, ancien de la milice bretonne dite bezen Perrot "*dont les membres portaient l'uniforme allemand et avaient un statut similaire à celui des Waffen SS*" (Henri Fréville, *Archives secrètes de Bretagne*, p. 93). Dans la revue *Bretagne des livres* qui rendait compte de l'événement sa biographie gardait un silence total sur les raisons de son exil en Irlande à la Libération.

Or, Alan Heusaff continuait de militer dans les associations interceltiques, de publier dans les revues nationalistes bretonnes et publiait notamment en août 1995, dans la revue *Al Liamm* — revue, elle aussi, subventionnée — un texte à la louange de Faurisson dont il jugeait les recherches "*précises et honnêtes.*"

Lors de son décès, en décembre 1999, la presse bretonne lui a rendu hommage en mentionnant sa participation au bezen Perrot sans le moindre blâme (cf. *Armor magazine*, dirigé par Yann Poilvet, collier de l'Hermine 1993 ; *Bremañ*, dirigé par Lena Louarn, "bretonne de l'année 1999" — prix décerné par *Armor magazine* à la Mairie de Rennes ; *Breizh infos*, dirigé par Martial Ménard, membre du Conseil scientifique de l'ICB et du Conseil culturel).

Voir document 4 : attribution du prix Xavier de Langlais à Alan Heusaff.

Le *Dictionnaire des romanciers de Bretagne* de Bernard Le Nail, paru en décembre 1999 et distribué par les Conseils généraux dans les collèges et lycées d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor, consacre des notices élogieuses à de nombreux auteurs engagés dans la collaboration et notamment Hemon, Langlais, Drezen.

Ainsi, la notice consacrée à Hemon qui, s'étant enfui en Allemagne avec les membres de la milice bretonne, trouva secours auprès du Sonderführer Weisgerber, indique : *Menacé de mort à l'approche des Alliés bien que son action soit restée pendant toute la guerre strictement culturelle, il dut quitter Rennes et trouva refuge près d'Hanovre grâce à l'aide d'amis universitaires allemands* (p. 142).

À propos de Drezen on peut lire que *durant la guerre, il collabora à L'Heure bretonne, le journal du Parti national breton, et il dirigea l'hebdomadaire Arvor en 1943-1944, ce qui lui valut d'être arrêté et emprisonné durant de longs mois à la Libération comme beaucoup d'autres militants de la langue bretonne* (p. 86).

Rien que d'élogieux non plus sur Langlais dont il est noté, au nombre de ses activités louables, qu'il *collabora avec Yann Fouéré de 1941 à 1944 au journal La Bretagne dont il fut le directeur littéraire* (p. 176).

Ces derniers temps, la presse bretonne a également rendu hommage à Paul Gaignet, autre collaborateur de *L'Heure bretonne* et responsable du Parti National Breton sous l'Occupation, comme le rappelle Bertrand Frélaud (*Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, Beltan, 1985, cf. notamment p. 196), à Yann Goulet, lui aussi collaborateur de *L'Heure bretonne*, condamné à mort à la Libération, à propos duquel Michel Nicolas note que "Y. Goulet, ancien responsable de la milice du PNB (et fervent conteur d'opérations paramilitaires dans lesquelles il se valorise), réfugié en Irlande depuis la guerre, se trouve promu au rang de boîte aux lettres du FLB" (*Histoire du mouvement breton*, Syros, 1982, p. 285) ; à Morvan Marchal, directeur de la revue druidique pro-nazie *Nemeton...* La défense de ces militants qui n'ont jamais renié leur passé est aussi assurée par l'UDB, qui se définit comme parti autonomiste de gauche, ce qui est révélateur des ambiguïtés entretenues par le mouvement breton.

Voir document 5 : "Etrange plaidoyer pour Yann Goulet", article du *Pays breton*, décembre 1999.

II.

Dans cette inquiétante réécriture de l'histoire, il importe de souligner le rôle joué par des institutions émanant du Conseil régional comme l'Institut culturel ou le Conseil culturel, tous deux nés de la "Charte culturelle de Bretagne" (signée en 1978).

Au sujet de ces deux institutions, voir documents 6A et 6B.

L'Institut culturel fait actuellement office de Centre régional du Livre en Bretagne. Il bénéficie ainsi de subventions de la DRAC, du Centre national du Livre et du Conseil régional.

Il publie dans ce cadre la revue mensuelle *Bretagne des livres* dans laquelle on a pu trouver des articles à la louange de militants bretons proches des nazis (Roparz Hemon, Youenn Drezen, Alan Heusaff) dont le parcours politique est toujours passé sous silence, ou encore des articles ou publicités pour des ouvrages très tendancieux (voir le numéro d'octobre 1999, avec les publications de la maison d'édition Brittia).

Etant chargé de répartir pour le Conseil régional les aides à l'édition, l'Institut culturel a édicté pour règle que les livres en breton seraient subventionnés à hauteur de 40% sur choix de l'éditeur et que les livres en français pourraient recevoir 10% d'aide s'ils étaient retenus par le Conseil scientifique.

Or, le président de l'Institut culturel est également président de la Coop Breizh, éditeur et diffuseur ; le vice-président de l'Institut culturel et également du Conseil culturel est directeur des éditions Hor Yezh et Mouladurioù Hor Yezh, directeur de la première revue nationaliste de l'après-guerre, *Ar Vro*, Président du Prix Roparz Hemon, auteur d'articles en faveur des militants bretons les plus engagés aux côtés des nazis (notamment Debauvais). C'est lui qui, appelé par la revue *Armor magazine* à désigner le breton le plus méritant des trente dernières années désignait les deux militants qui se sont fait sauter avec leurs bombes (voir document 6 C).

Les éditions An Here, Al Liamm, Hor Yezh, Mouladurioù Hor Yezh et la Coop Breizh bénéficient ainsi de subventions d'autant plus importantes que d'autres aides peuvent s'y ajouter (voir notamment le cas du dictionnaire breton "monolingue" sous la direction de Martial Ménard, membre du Conseil scientifique, directeur des éditions Al Liamm et An Here, ainsi que du journal *Breizh infos* qui prend chaque semaine la défense des militants de l'Armée Révolutionnaire Bretonne présumés à l'origine des attentats récents).

L'ICB met ainsi les fonds publics au service d'une propagande nationaliste insidieuse (éditions des œuvres de Roparz Hemon, Youenn Drezen, Xavier de Langlais, *Dictionnaire des écrivains bretons* de Lukian Raoul, pour ne citer que quelques exemples dans un ensemble qu'il serait urgent de soumettre à un examen méthodique).

Il serait également intéressant de se pencher sur la cérémonie de l'Hermine, instituée par l'ICB en 1985 pour permettre de récompenser chaque année des "*personnalités ayant servi la Bretagne, en particulier sa culture*". La liste des "herminisés" révèle un pourcentage significatif de militants nationalistes.

Voir documents 7 A (la cérémonie de l'Hermine présentée par l'ICB) et 7 B (liste des personnes "herminisées" année après année).

Rappelons que l'Institut culturel vient de s'augmenter d'un Office de la Langue bretonne dirigé par Lena Louarn (par ailleurs directrice du journal nationaliste *Bremañ*). Il va bientôt s'augmenter d'un Institut des relations interceltiques et d'une Maison de l'Histoire. Il est permis de se demander au vu des exemples précédents quelle histoire s'y écrira.

III.

Dans un tel contexte, il nous semble essentiel d'attirer l'attention sur ce qui a été en Bretagne l'événement éditorial le plus important, quantitativement tout au moins, de ces dernières années, à savoir l'*Histoire de Bretagne* en bande dessinée de Reynald Secher (scénariste) et René Le Honzec (dessinateur).

Les huit albums de cette bande dessinée, diffusée en maints points de vente, librairies stations-service, supermarchés, etc... se sont vendus à 300 000 exemplaires. Depuis le mois de juillet, le journal *Ouest-France* la publie quotidiennement, pour une durée de 340 parutions, ce qui lui assure un public de plus de deux millions de lecteurs.

Or la présentation des faits historiques est constamment infléchie dans un sens bien particulier, et cela tout au long de son histoire de la Bretagne.

Comme l'a rappelé *Télérama* le 22 décembre 1999, donnant la parole à Jean Kerhervé, professeur d'histoire à l'Université de Brest et spécialiste du Moyen Age en Bretagne, "*Reynald Secher veut donner l'impression que son histoire est dépassionnée et qu'elle repose sur des bases scientifiques solides, mais ce n'est pas la réalité... Elle est fondée sur des a priori idéologiques forts, même pour la période du Moyen Age*". Tous les professeurs des universités bretonnes interrogés à ce sujet parlent d'une histoire pour le moins *biaisée*.

Pour la période de l'Occupation, *Télérama* montre que Secher cite les noms des militants bretons les plus engagés aux côtés des nazis (comme Francis Debauvais qui encouragea la création de la milice bretonne, Célestin Lainé, qui en fut le chef, et cette milice même, "*sans jamais évoquer les faits qui leur seront reprochés à la Libération, ni leur condamnation et leur fuite à l'étranger*". Ce faisant, il accrédite la thèse, que l'on peut à présent entendre reprise partout, de la "*condamnation sans nuance (tous collabos) dont aurait été victime l'ensemble du mouvement breton après guerre*" parce qu'une poignée de jeunes gens se serait engagée dans la milice dite Bezen Perrot.

Les faits montrent pourtant sans ambiguïté l'engagement massif du "mouvement breton" d'alors aux côtés des nazis et sa responsabilité dans le discrédit jeté sur le breton du fait de cet engagement. Il est inquiétant de voir la version des militants nationalistes se changer en certitude, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, au mépris de la vérité historique.

Dans son numéro du 16 mars 2000, le journal *Libération* souligne le fait que cette bande dessinée *occulte le génocide juif et minimise la collaboration*". Le bulletin du Réseau Voltaire qui lui a consacré une étude fouillée parle de "*réhabilitation des collaborateurs bretons*". Il souligne plusieurs éléments marquants de cette réécriture de l'histoire dans une perspective orientée : d'une part, la participation du dessinateur, René Le Honzec, à *Minute* ; d'autre part, la thèse très contestée du scénariste, Reynald Secher, sur le "génocide vendéen".

Or, inscrite dans le contexte du nationalisme en Bretagne, cette thèse prend une signification double : le combat des nationalistes bretons s'étant posé dès les origines comme combat contre la République et ses valeurs, admettre qu'il y ait eu une volonté d'extermination du peuple vendéen revient à poser les problèmes en termes d'écrasement d'une ethnie par une autre et à faire de la république l'usurpatrice d'un état légitime, fondé sur la religion et la monarchie de droit divin justement défendu par la chouannerie ; d'autre part, mettre en parallèle la Shoah et la défaite des chouans en Vendée revient à renvoyer dos à dos les républicains et les nazis ; dans les deux cas, il s'agit d'une démarche permettant d'aboutir à une dénonciation des principes républicains et du "*jacobinisme*", posant la lutte d'émancipation de la Bretagne contre la tyrannie des "*jacobins*" selon une terminologie qui fait du "*jacobin*" l'ennemi à combattre.

A en juger d'après la réponse à *Télérama*, dans le *Nouvel ouest*, le 21 janvier 2000 sous les signatures de Hervé Louboutin, directeur de la revue, de Didier Pillet, rédacteur en chef

d'*Ouest-France*, de Reynald Secher lui-même et de Bernard Le Nail, directeur de l'Institut culturel de Bretagne, sous le titre général "*Paris nous prend pour des ploucs*", il semble clair que l'opposition du "nous" opprimé et du "jacobin" oppresseur soit en passe de s'imposer comme lieu commun obligé du discours identitaire breton.

On ne mentionnera que pour mémoire l'exposition vouée à circuler dans toute la Bretagne et soutenir la vente d'albums qui ont déjà contribué à imposer une vision de l'histoire de la Bretagne d'autant plus inquiétante qu'elle semble devenir consensuelle.

Voir document 8 A : article de *Télérama*
et document 8 B : bulletin du Réseau Voltaire.
Document C : article de *Libération*

CONCLUSION

La défense de la langue bretonne nous semble tout à fait légitime — même s'il importe de ne pas prétendre, en défendant la langue bretonne, défendre une langue populaire transmise de génération en génération. Les mutations du monde rural, accélérées au cours des dernières années, font que le breton risque de n'être bientôt plus qu'une langue "unifiée" mise au point par les nationalistes et parlée indifféremment à Rennes, Nantes, Paris ou New York.

Mais le combat pour la langue bretonne s'est déjà dans le passé fourvoyé dans des directions qui bafouaient complètement le respect le plus élémentaire des droits de l'homme. La Ligue des Droits de l'Homme ne peut donc admettre que la cause de la langue bretonne justifie le sacrifice de l'histoire : de la connaissance claire et sans aucun interdit des débats et des dérives auxquels cette cause a parfois donné lieu.

Or, il préoccupant de voir qu'au nom d'une cause par ailleurs estimable se développe aujourd'hui une entreprise de nature quasiment "révisionniste" qui vise à la fois à réhabiliter systématiquement ceux qui hier, d'ailleurs très minoritaires dans la Bretagne d'alors, ont choisi le camp de la collaboration, voire du nazisme, sans états d'âme apparents. Il n'est pas moins inquiétant de constater que toute tentative d'éclaircissement de ces comportements est considéré comme une agression contre la cause bretonne ou contre la Bretagne.

Il ne s'agit nullement de pratiquer une quelconque chasse aux sorcières mais l'exemple de l'Autriche aujourd'hui ne montre-t-il pas qu'il y a à refuser de regarder sa propre histoire en face ?

A moins qu'il ne faille croire que sont encore d'actualité les mots de Camille Le Mercier d'Erm qui écrivait cyniquement en 1910 que le nationalisme breton pouvait prospérer en toute tranquillité "sous le masque commode du régionalisme" ?

Voir document 9 : "Une lettre de 44 lecteurs de *Télérama* " publiée in extenso dans le journal *Bretagne-Ile-de-France* en novembre 1999.

Voir document 10 : Création d'un "Collectif indépendant d'artistes, écrivains, poètes et éditeurs de Bretagne".

Voir document 11 A : Lettre ouverte au vice-président du Conseil régional de Bretagne en charge de la culture du Collectif arts plastiques, 27 janvier 2000.

Document 11 B : Interview de Jean-Yves Cozan,

Document 11 C : La griffe Cozan sur la culture bretonne, *Ouest-France*, 6 novembre 1998.

DOCUMENT 1

ARTICLES ANTISÉMITES

DANS

LA CHRONIQUE EN BRETON DE

LA BRETAGNE

PUBLIÉE

SOUS LE PSEUDONYME DE LAN HAG HERVE¹

(traduction française de Françoise Morvan)

1A : Il y a Jacob et Jacob !

1 B : Les Juifs et le breton

1 C : L'étoile jaune

¹ Les cosignataires de cette chronique furent Xavier de Langlais qui la dirigeait, Youenn Drezen et François Elies dit Abeozen, Audic, Guillaume Berthou dit Kerverziou, Jacques Conan, Jean Piette dit Arzel Even, Loeiz Herrieu, Jezequel, Alain Le Berre, Yves Ollivier, dit Youenn Olier, Roperzh Steven, Erwan Tranvouez et l'abbé Perrot (d'après Langlais lui-même, in *Al Liamm*, n° 161).

Chronique “Ar Seiz Avel”
La Bretagne, 1er juillet 1942

Il y a Jacob et Jacob !

Depuis qu’a été promulguée la loi contre les Juifs, on s’efforce, comme cela se fait en France, de faire la chasse aux “nez crochus” qui peuvent se cacher parmi les petites gens, pendant que se promènent bien tranquilles ceux d’entre eux qui ont de l’argent et des postes élevés.

Ainsi, on voit maintenant des gens de la campagne, des Bretons sans mélange de génération en génération depuis le Ve ou le VIe siècle que les fonctionnaires imbéciles viennent asticoter parce qu’ils portent un nom tiré de l’Ecriture sainte. Ils sont nombreux en Bretagne, ceux dont les noms de famille sont Jacob, David, Abraham, etc. et ils n’ont pourtant pas une seule goutte de sang juif dans les veines.

Les fonctionnaires français ne cherchent pas à savoir l’origine de leur nom. La seule chose qui les intéresse est d’appliquer la loi à tous ceux qui ne parviennent pas à leur “prouver qu’ils sont “français” comme ils disent, depuis quatre ou cinq générations.

Pour certains, qui n’ont pas quitté la paroisse de leurs parents, c’est facile. Pour ceux qui ont changé souvent de paroisse, c’est beaucoup plus difficile.

C’est ainsi qu’un pauvre paysan de Bretagne a été accusé d’être Juif et s’est vu obligé de porter l’étoile.

Pourtant, comme tous les Jacob, les David, les Abraham et autres de nos campagnes, tout homme qui connaît un peu la vie des Bretons voit clair comme le jour qu’ils n’ont rien à voir avec les enfants de ceux qui ont mis Notre-Sauveur en croix.

Ces noms leur ont été donnés comme noms de baptême, au temps où l’ont donnait des surnoms aux gens ou peut-être pour un sobriquet donné à un de leurs ancêtre qui avait joué dans un “Mystère” comme on en jouait si souvent aux XVe, XVIe, XVIIe siècles.

Il y a d’autres Jacob et David à pourchasser, plus faciles à distinguer, les doigts plus crochus, et qui vivent encore pour cela aux crochets des chrétiens comme des poux sur la peau des pauvres.

Que les fonctionnaires aillent donc leur chercher des poux à eux, et laissent en paix nos Jacob à nous, issus de la race celtique sans mélange.

Le texte est signé “Lan hag Herve”, pseudonyme collectif de la chronique dirigée par Xavier de Langlais. Traduit du breton par F. Morvan.

Chronique “Ar Seiz Avel”
La Bretagne, 19-20 juillet 1942

Les Juifs et le breton

“Est-ce que tu as vu un Juif en Bretagne depuis qu’on leur a donné ordre de porter une étoile jaune sur leur veste ou leur manteau ? demanda Alain Gouzin, hier soir, comme il traînait avec moi dans les rues endormies de Rennes.

— Pas une fois ! répondit-il, et c’est étonnant, d’une certaine manière, car les Juifs ne doivent pas manquer en Bretagne, je suppose. J’en ai vu un nombre incroyable à Paris, la semaine dernière, des étoiles jaunes plein les rues, autant dire, et qui crânaient, la plupart du temps. Pourquoi auraient-ils eu honte, s’ils étaient plus nombreux que les gens sans étoiles, et comment donc !

Alain hurla de rire : en Bretagne, ce n’est pas la même chose... ils ont peur à cause du breton, voilà pourquoi ils n’ont pas réussi à s’implanter profond, dit-il en jetant à la ronde des regard furieux comme s’il cherchait un Juif à foudroyer.

— Dans la capitale de la Bretagne cependant...

— Ecoute ! continua-t-il. As-tu vu par hasard dans ton journal, puisque tu fais partie de ces imbéciles qui regardent tous les jours leur journal, as-tu vu le nombre des Juifs en Bretagne ?

As-tu cherché à tirer quelque leçon de ce nombre ? Voilà : 717 dans la région nantaise, 268 dans la région rennaise, 197 seulement en Trégor et pays briochin, 151 en Cornouaille et Léon, et 104, 104 seulement en pays vannetais.

Est-ce que ces chiffres-là ne montrent pas d’évidence que les Juifs n’aiment pas beaucoup le breton ? Là où on ne parle que français il y en a encore beaucoup, quoique ce nombre n’ait rien à voir avec le nombre de ceux qui vivent en France. Il serait infime en comparaison. Mais là où on parle breton il n’y en a quasiment plus.

Et Alain de me quitter, tout à trac.

— Où vas-tu comme ça ? lui demandai-je.

— Je vais écrire une lettre au gouvernement français, pour lui proposer de promouvoir l’enseignement du breton dans la France entière s’il veut se débarrasser pour de bon des Juifs et les faire décamper au grand galop !

Ces gens-là ne peuvent pas supporter le breton, je te dis.

Le texte est signé “Lan hag Herve” qui est le pseudonyme collectif de la chronique de Langlais. Traduction Françoise Morvan.

Chronique “Ar Seiz Avel”
La Bretagne, 9-10 août 1942 (1)

L'étoile jaune

Depuis le 7 juin dernier tous les Juifs doivent porter une étoile jaune sur la poitrine. En Bretagne, on ne voit peut-être pas beaucoup de ces étoiles se promener le jour. Mais à Paris on en voit à chaque pas. Certains portaient déjà inscrit sur leur visage leur race et leur religion : gros nez crochu, cheveux noirs et ondulés, pieds plats... que sais-je ! D'autres cependant ressemblaient à n'importe quel chrétien et on leur aurait donné le bon Dieu sans confession. Voilà pourquoi ç'a été une bonne chose de les obliger à porter l'étoile de David ; comme ça personne ne pourra s'y tromper : quand on voudra conclure un marché avec un Juif, ça ne sera pas chat en poche, on pourra se tenir sur ses gardes. A mon avis, les vrais Juifs, ceux qui n'ont pas honte de leur race, n'ont pas à se soucier beaucoup de cette étoile. Il y a pourtant des gens qui trouvent à les plaindre. Hier, dans le “métro”, une chrétienne, s'approchant de trois filles d'Israël au corsage étoilé, gémissait ainsi : “Si ce n'est pas une honte de vous faire ça, mes pauvres. Et en plus vous faire dépenser de l'argent pour ça, peut-être bien.” — Oh, dit l'une des plus jeunes filles de Jacob, pour ça non. Notre étoile, on nous l'a offerte”. Elle était sûrement de bonne race, celle-ci ; peut-être Sarah, fille de Deborah et de Samuel, petite-fille de Rachel et Jonathan... et ainsi de suite... sans une goutte de sang étranger depuis Moïse. Si j'avais été celui qui distribue les étoiles, pour une si belle réponse, j'aurais mis à la petite-fille du Juif-Errant, en plus d'une étoile à se coller sur la poitrine, une autre à se coller... où vous savez, comme la nouvelle plaque des vélos.

(1) La grande rafle du Vel d'Hiv' avait eu lieu le 16 juillet 1942. *La Bretagne* était le quotidien de Yann Fouéré ; la chronique « Ar Seiz Avel » était dirigée et co-rédigée par Xavier de Langlais sous le pseudonyme collectif de Lann hag Herve. Traduit du breton par F. Morvan.

DOCUMENT 2

TRADUCTION DES ARTICLES

DE YOUENN DREZEN

DANS *L'HEURE BRETONNE*

réédités par le professeur Per Denez

avec 40% de subvention

de l'Institut culturel

2A : Traduction par A. Buannic

2 B : Polémique suite à l'hommage à Drezen

2 C : Drezen n'était pas un égaré...

L'écrivain a collaboré à l'Heure bretonne de 1941 à 1944

Drezen : la réaction d'André Buanic

En septembre, Pont-l'Abbé a rendu hommage à l'écrivain Youenn Drezen. Depuis une polémique a vu le jour, au sujet des écrits de Drezen durant l'occupation. André Buanic, de Lesconil, réagit à son tour. Quand il avait seize ans, il a connu Youenn Drezen à Nantes. C'est d'ailleurs lui qui lui a donné l'envie de lire et d'écrire le breton.

« M. J. Cornou a fait paraître dans O.F. du 22 novembre une protestation déplacée concernant le « pseudo-dossier » qui dénonce l'activité de Y. Drezen sous l'occupation nazie. Il s'agirait, selon lui, de « citations erronées, détachées de leur contexte, ne résistant pas à l'analyse pour un esprit critique un peu averti sur l'histoire, dossier plutôt maigre : une seule page concerne Drezen. Ignorance des censeurs d'aujourd'hui. Ridicule de s'y attarder. Balivernes et ragots sans intérêt ».

« Voyons donc de quel il retourne :

- Y. Drezen a collaboré au journal pro-nazi « L'heure bretonne » de 1941 à juin 1944 (veille de la Libération) : « simple dérapage » pour M. Le Roy ; révélation accablante pour S. Dulgou, lucide et objectif.

- L'on ne finirait pas de recopier les contributions de Drezen qui révèlent son racisme anti-français, son antisémitisme, sa haine des alliés de la coalition anti-hitlérienne et cela sur des pages où voisinent des éloges enflammés d'Hitler et de son principal idéologue A. Rosenberg.

- Les citations de Drezen que je fournis ci-dessous sont des traductions littérales de sa prose, elles sont limitées par des guillemets.

Les parenthèses encadrent des remarques que j'ai ajoutées.

- 22/02/41 : « les Méridionaux, fat-néants, buveurs de pastille, gel-nards éhontés ».

- 17/01/42 : « Un grand nombre de compatriotes ont compris peu à peu qu'ils étaient une race différente de la race française ».

- 07/02/42 : éloge de l'écrivain pétainiste P. Morand qui « a vu la France devenir putain, mais rend hommage aux Bretons, sans aucun doute le peuple le plus sain dans le pays ».

- 26/02/42 : Drezen jubile à l'occasion du fameux « exploit » de la marine de guerre nazie : échappant aux alliés, les cuirassés Scharnhorst et Gneisenau ainsi que le Prinz Eugen ont pu quitter Brest et rejoindre l'Allemagne, joliment, proprement, mais non sans avoir infligé pertes et dégâts aux Anglais ! ». « Pauvre Churchill ! Le menteur, et avec lui les Gaullistes, qui espèrent malgré tout. On peut devenir fou à l'écouter Radio Londres ».

- 20/06/43 : Drezen se plaint que les Bretons soient maussades et boudent depuis que les Hitlériens occupent la France « au lieu de voir s'il est possible de s'entendre avec eux ». (Drezen a raison de s'en inquiéter car depuis 1941 les Bretons se sont taillé la réputation auprès des Nazis d'être de tous les Français les plus hostiles à leur égard). Pourquoi cette attitude ? « Ils sont gavés de bobards par la radio des youtres ». (Dans l'édition, Hor Yezh de 1989, Yourdou a été maquillé en Veurdou I).

- 20/06/42 : Drezen traite de crétins les Bretons qui croient possible un débarquement allié en France. « Les Anglais, soldats du Messie nouvelle manière, qui depuis trois ans ne font que recevoir des coups de botte au derri-

re. Pauvres gens, prêts à avaler mouches, crapauds et chameaux ».

- 21/03/43 : « Les valets de Roosevelt et Churchill sont des monstres, leurs ennemis eux (les nazis) continuent à conduire la guerre contre leur Ile avec maîtrise, droiture et inflexibilité ». (Remarquons qu'en 1943, le monde entier connaît la politique sauvage expérimentée par les Nazis : massacres en Europe occupée ; bombardements de terreur sur l'Angleterre.

- 15/08/43 : éloge de Mussolini, « conquérant de l'Éthiopie du Négus (proche homophonie avec négre), père de l'Italie Nouvelle, rajeunie, renforcée et qui s'enrichit ».

- 15/03/44 : en Bretagne, l'origine (la race) du plus grand nombre des habitants est évidente. « En France, c'est différent, la race s'épuise, des étrangers la remplacent, entre autres des Bicots d'Algérie et des Juifs. Que l'on ne s'étonne pas que l'on fasse de Marcel Mouloudji un Français incarnant toutes les vertus de la France ».

« Les organisateurs du colloque sur le Pays bigouden en 1992 ignoraient-ils le passé de Y. Drezen ? J'avais attiré l'attention de l'un d'entre eux sur ce point. Il me répondit qu'il était sans intérêt d'en parler.

« On pourrait qualifier ce genre d'attitude de révisionniste : négation ou atténuation délibérée du passé hitlérien.

« Je préfère cependant confondre la réaction de J. Cornou avec celle d'autres folkloristes provinciaux, qui s'indignent bruyamment quand on avise de bousculer un peu leur chère marotte et en lui reconnaissant l'excuse de ne pas savoir lire le breton dans le texte. »

Michel Le Roy ignorait les écrits politiques virulents pendant l'Occupation

Après l'hommage à Drezen, la polémique

Pont-l'Abbé a rendu un vibrant hommage à l'écrivain Youenn Drezen en septembre. Diverses associations ont commémoré le centenaire de l'écrivain à travers expositions, colloques, prix, danses, chants, lectures, pièce de théâtre, fest-noz. On se souvient que le Clergé (comité laïcité et résistance aux groupes extrémistes) était intervenu auprès du conseil général pour protester contre l'utilisation de fonds publics pour rendre hommage à un écrivain qui pendant la guerre a écrit dans des revues collaborationnistes des articles non seulement littéraires mais politiques. Michel Le Roy, organisateur et coordinateur du colloque, président d'Emglev ar vro Vigou-denn, homme de gauche incontesté, laïc s'en explique sur la période occultée de la vie de Youenn Drezen.

Vous avez organisé le colloque sur le centenaire de Youenn Drezen. La période de la seconde guerre est occultée. Pourquoi ?

« Je n'avais pas toutes les connées. Je n'étais pas en possession des extraits douteux. »

Le comité laïcité et résistance aux groupes extrémistes, le Clergé, était pourtant intervenu auprès



Michel Le Roy (à gauche) organisateur du colloque lors de la présentation de l'expo consacrée à Youenn Drezen.

des organisateurs pour protester contre cette célébration.

« Les gens du Clergé, que je ne connais pas, sont intervenus auprès du conseil général. Annick Le Loch en a été informée le jeudi, la veille de la commémoration. C'était trop tard. »

Depuis, vous avez donc lu le dossier du comité.

« Oui, et c'est accablant. Il a collaboré à des revues collaborationnistes. Je savais que Youenn Drezen avait eu des ennemis après la guerre, qu'il avait eu une attitude louche mais

j'ignorais la teneur et la virulence de ses écrits. Je savais qu'il avait collaboré à l'Heure bretonne, dans le contexte, c'était répréhensible. Il faut se souvenir qu'à la Libération, tous les militants bretons ont été inquiétés. Youenn Drezen a été défendu par Cachin et par René-Yves Creston. Ceci dit, l'amalgame ne peut être fait avec des hommes comme Olivier Mordret. Youenn Drezen n'était pas un saïaud. »

Comment expliquer l'attitude de Drezen pendant la guerre ?

« C'était un militant breton. Il n'a pas su se dépêtrer de ses relations. Il

crevait de faim. Il a trouvé du boulot, s'est laissé entraîner... »

Pourquoi ne pas avoir évoqué aussi cet aspect de l'homme à l'occasion du centenaire ?

« Quatre universitaires sont intervenus lors du colloque. Ce sont eux qui ont choisi leurs interventions, pas moi. Ils répondaient aux questions du public. Lors du colloque personne n'a jugé opportun d'évoquer le journaliste pendant la guerre. »

Et si vous deviez réorganiser ce colloque aujourd'hui ?

« On célébrerait le centenaire pour que Pont-l'Abbé se rende compte qu'il avait un écrivain qui avait chanté le petit peuple pont-l'abbiste, qui avait évoqué les luttes sociales des années trente. Mais on parlerait aussi de ses dérapages pendant la guerre. »

Vous les évoquerez dans les prochaines conférences que vous avez programmées, à Locudy par exemple ?

« Certainement. Je n'occulterai pas cette période mais ce ne sera pas l'essentiel de mon propos. Je mettrai les projecteurs sur les œuvres littéraires, l'École du Renard, les pièces truculentes comme « Le corbillard de Monsieur le maire ». »

Recueilli par Noëlle COUSINÉ.

Serge Duigou : un colloque pas assez complet

Serge Duigou, historien local, était intervenu pour évoquer le Pont-l'Abbé au temps de l'écrivain. Il nous fait part de son sentiment, après avoir découvert le dossier de protestation du Clergé.

« A la réflexion, je trouve que le colloque n'a pas été assez complet, laissant dans l'ombre l'engagement de Youenn Drezen durant la dernière guerre. On attend d'une telle rencontre qu'elle ne fasse pas l'impasse sur un élément impor-

tant de compréhension de la vie d'un écrivain. Or la période 1939-1945 a profondément marqué Drezen et explique en partie ses difficultés de l'après-guerre et la suite de son œuvre. Cela a été dit : mais pas assez développé. » Serge Duigou pense que « c'était justement le moment de crever l'abcès, de situer les responsabilités des uns et des autres, d'expliquer les raisons qui ont amené certains militants de Brezh Atao à se four-

voyer. A des degrés, bien sûr, très divers. On peut rendre hommage tout en gardant un regard critique. Ce constat, je le fais en tant que membre du comité d'organisation et historien. A ce dernier titre, je reconnais que j'ai manqué de vigilance. Ma méconnaissance du breton m'a toutefois empêché d'avoir accès aux textes de Drezen écrits pendant la guerre, qui n'ont pas encore été traduits en français. » L'historien

regrette que « le Clergé, qui avait constitué un dossier sur Youenn Drezen, l'ait transmis aussi tardivement aux organisateurs et n'ait pas jugé utile de venir exposer son point de vue lors de la manifestation. En 1999, plus de cinquante ans après les faits, il devrait être possible en Bretagne de débattre sereinement de cette période de notre histoire. Tout le monde y aurait gagné, à commencer par la mémoire de Youenn Drezen elle-même. »

Ouest France 9 mars 2000

« Youenn Drezen n'est nullement un égaré... »

Drezen : le point de vue de F. Morvan

Françoise Morvan réagit à son tour dans le débat sur l'affaire Drezen « qui lui semble dépasser de loin la polémique locale ». Originale de Haute-Cornouaille, elle est agrégée, titulaire d'un doctorat d'État sur le poète Armand Robin et d'un doctorat sur le folkloriste François-Marie Luzel.

« Il est capital d'insister sur les responsabilités de Youenn Drezen, auteur des textes racistes les plus virulents dans les journaux nationalistes bretons sous l'Occupation, parmi lesquels l'Heure Bretonne. Il a aussi publié tous les jours, avec Xavier de Langlais, une chronique signée Lan hag Herve, où ils ont publié leurs pires textes antisémites.

« Drezen n'était nullement un égaré qui aurait connu une mauvaise période car il fallait bien gagner sa vie : raciste avant guerre [...] Un roman comme Notre-Dame-Bigoudène est d'abord une œuvre idéologique, plaidant pour le mouvement Breiz Atao qui était dès le début raciste. On ne peut pas mettre de côté des écrits qu'on minimise et de l'autre une œuvre qu'on surévalue. Quant à alléguer pour se dédouaner qu'on ne lit pas le bre-

ton, ou que la collaboration serait le fait d'une minorité du mouvement breton, c'est inadmissible : l'Heure bretonne est en français pour l'essentiel, c'est un journal raciste, antisémite, pro-allemand du début jusqu'à la fin [...]

« Drezen n'est qu'un parmi tous les auteurs ou militants pro nazis qu'on réhabilite à présent. Les responsabilités de Roparz Hémon ont été clairement établies par Ronan Calvez dans sa thèse soutenue avec les félicitations du jury et il est dorénavant impossible de les nier ; son journal Arvor était pro-allemand, il y a publié des textes antisémites, il était payé par les Allemands pour faire ses émissions de radio.

Faisant allusion à l'exposition du Musée de Bretagne à Rennes consacrée au peintre Xavier de Langlais, Françoise Morvan censure « l'importante promotion sur fonds publics dont le livre-catalogue, édité par la Coop Breizh et l'Institut culturel, a bénéficié. Mais le passé collaborationniste de Langlais est également totalement passé sous silence. [...]

« Les écrits de Drezen dans l'Heure bretonne et dans Arvor ont été réédités avec 40 % de subvention par l'Institut culturel breton. [...]

« Les élus qui ont été amenés à

voter des subventions pour célébrer Drezen pouvaient bien dire qu'ils ne savaient pas : pourquoi se seraient-ils méfiés dès lors que l'Institut culturel apportait sa caution ? Mais l'Institut culturel a apporté sa caution aux journées Hémon, au colloque Drezen, à l'édition de leurs textes, et à tant d'autres projets occultant l'histoire... Or c'est à l'Institut culturel que le conseil régional va confier la charge d'une Maison de l'histoire... Qu'on réfléchisse en fonction du cas Drezen à ce que cela signifie, on aura compris où se situe le vrai problème. [...]

« Si, comme le dit le CLERGE, il y a un devoir de mémoire, et si la manière dont l'esprit de résistance est bafoué est inadmissible en une région où il a été aussi profondément inscrit, il faut aussi et surtout comprendre à qui profite ce révisionnisme et ce que signifie, au moment où arrive l'argent de la déconcentration, le soutien institutionnel apporté au nationalisme en Bretagne. »

Françoise Morvan a souligné le poids de l'idéologie nationaliste sur la culture en Bretagne dans sa biographie sur Luzel publiée récemment aux Presses universitaires de Rennes.

DOCUMENT 3

LE CAS ROPARZ HEMON

- 3A : Article antisémite de Roparz Hemon dans son journal *Arvor* le 26 juillet 1942
- 3 B : Devoir de mémoire... article du *Pays breton*, novembre 1992
- 3 C : Protestation du MRAP Ille-et-Vilaine, à l'occasion de l'hommage à Roparz Hemon, octobre 1999
- 3D : Radioscopie d'un totalitarisme breton (article sur la soutenance de thèse de Ronan Calvez, établissant que Roparz Hemon était payé par les services de propagande allemands sous l'occupation).

ARVOR

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Rédaction-Administration

11, rue Louis-Postal - RENNES (L.-&-V.)
C/C: L. ANDOUARD - 35.420 KENNES

Abonnement ordinaire: 1 an: 50 fr.

ABONNEMENT DE PROPAGANDE: 1 an: 30 fr.

“ ME A LENNO ” DANS LES ECOLES

Une note du Recteur de l'Académie de Rennes, en date du 13 juillet 1942, donne l'appréciation de ce fonctionnaire concernant certains ouvrages d'enseignement du breton ou de lecture en langue bretonne.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette note. Nous nous contenterons aujourd'hui d'examiner le passage consacré au livre récemment paru de Yann Sohier, « Me a lenno ».

Nous citons textuellement ce passage :

« Cet ouvrage serait à recommander si la préface ne se terminait par une phrase politique déplacée. Il est sans importance de l'accepter sous sa forme actuelle ».

La phrase politique déplacée est la suivante :

« Hag heñ (Yann Sohier) aet da zenn, e kendelio'ho da oas ar rummadoù yaouank war hent an trech, trech ar Galled adasat erit mat goude karvedoù a vevh hag a sklaverezh. »

C'est-à-dire :

« Bien qu'il (Yann Sohier) soit mort, il continuera à conduire les jeunes générations vers la victoire, la victoire des Celtes qui se seront dévoués à l'éducation de nos enfants d'émancipation d'une phrase aussi anodine. L'histoire de Bretagne, croyons-nous, est au programme des écoles et obligatoirement les petits Bretons doivent apprendre que les Celtes ont subi plusieurs siècles de honte et d'esclavage ».

Ce n'est pas sans inquiétude que nous voyons, nous Bretons, en l'an 1942, un fonctionnaire chargé de veiller à l'éducation de nos enfants d'émancipation d'une phrase aussi anodine. L'histoire de Bretagne, croyons-nous, est au programme des écoles et obligatoirement les petits Bretons doivent apprendre que les Celtes ont subi plusieurs siècles de honte et d'esclavage, depuis le temps où les légions romaines débarrassaient dans l'île de Bretagne jusqu'au temps où feue Marianne Jérait métre pays à ses Juis. Il ne s'agit pas de « politique déplacée », il s'agit de vérités à inscrire dans l'esprit de nos enfants, et plus souvent dans leur esprit républicain, mieux cela vaudra.

Mais il y a plus :

En lisant cette note effarante du

Recteur, bien des gens se posent la question :

N'y aurait-il pas là une manœuvre pour empêcher d'une façon détournée l'enseignement du breton ?

Il n'existe à l'heure actuelle que deux manuels modernes destinés à enseigner la lecture en langue bretonne : « Me a zek Brezoneg », de MM. Uguet et Bété, et « Me a lenno ».

Sur « Me a zek Brezoneg », quel l'opinion diligente du Recteur (bien que profondément, notons-le, il ne recommande pas l'ouvrage) :

« Livre excellent, convient parfaitement à l'enseignement du breton dans les écoles du pays bretonnant ».

Que le livre de MM. Uguet et Bété soit excellent, tout le monde là-dessus est d'accord. Mais voilà : c'est un livre destiné aux écoles religieuses, et ridique en conséquence. On conçoit fort bien que les instituteurs laïcs hésitent à s'en servir. Conclusion : se pouvant pas employer « Me a lenno » et ne voulant pas, pour des raisons compréhensibles, employer « Me a zek

Brezoneg », il n'enseignera pas le breton.

Francement, nous ne croyons pas que le Recteur se soit livré à un tel calcul. Son attitude à l'égard de la langue bretonne a semblé jusqu'ici assez correcte. Mais il s'empêche qu'un doute peut subsister dans certains esprits.

Il y a une manière bien simple de lever ce doute :

Que les instituteurs se munissent d'un exemplaire et détachent proprement le préface incriminée. (Ils pourront le conserver et la donner à la fin de l'année comme témoignage de satisfaction à leurs élèves) mais omette le regard.

Le livre ainsi expurgé sera mis entre les mains des Académies. Et l'on a vraiment voulu empêcher l'enseignement du breton, à ce moment, l'Administration brandira ses foudres. Mais elle y aurait manqué, puisque le livre sans préface est, de l'avis de M. le Recteur, à recommander. P. PENNARON.

DISQUES BRETONS

Dans cette terre magnifique... au dire de la musique j'allais de terre.

Supplément Breton de la Compagnie Française du Gramophone.

Vers 1932, frappé de ce qu'on se trouvait dans le commerce presque aucun disque de musique bretonne, un ingénieur électricien de Brest, K. Eliane Corre, intervint auprès des dirigeants de la Compagnie Française du Gramophone pour leur signaler cette lacune et attirer leur attention sur les richesses du folklore musical breton. L'idée fut retenue et il fut décidé que les techniciens de cette maison iraient en Bretagne faire des enregistrements.

Le voyage eut lieu à la fin d'août et au début de septembre 1932 pour permettre notamment d'enregistrer des scènes de pardon au Folgoat. La Compagnie Française

Une école d'esprit celtique ?
Commençons donc par enseigner sérieusement la seule langue celtique du continent : LE BRETON.

de Gramophone rapporta de « ce voyage inoubliable » en Bretagne 24 disques excellents qui constituent, à l'heure actuelle encore, la base de toute discographie bretonne.

On trouvera la liste des disques enregistrés à l'occasion de cette exploration musicale dans le Supplément Breton d'été à cette époque par la Compagnie Française du Gramophone ou encore dans un article en breton d'Abeczer paru dans le numéro 8 de Kannadig Gwalarnek. Ces deux documents donnent encore les titres et les numéros de plusieurs disques enregistrés précédemment par la même maison. L'article de Kannadig Gwalarnek rappelle, en outre, les titres et les numéros de quatre autres disques édités par « Odion » et « Pathé ».

Dans son Supplément Breton, la Compagnie Française du Gramophone présente le résultat phonographique de « ce voyage inoubliable » en Bretagne, de la manière suivante :

Ainsi il nous a paru impérieux de tenter l'exploit de vaper une set ne bretonne qui se renouvelle habituellement dans la terre sacrée d'un dieu : le Breton.

(Suite à la 2^e page.)

WAR AR MAEZ O lemel an dorifored

An « akadem » he des gourc'hemennet d'ar vistri-skol mont gant o skolid da lemel an dorifored douzh an avadur-douar. Hu kement-se ouzhpenn e-pad c'hwec'h d'averh. Ar c'henad muntlavet, ar drec'heun eus bugale ar skol a gasan ganin.

Daou ha daou ez comp en ur ganad ur c'has-balc. Itac'h an dud war drez ar norioù a sell ouzump hag ar vugale a so stal enno. N'ec' nemet ar re yaouankañ. Ar re ar ar ra forzh dezhe an dorifored !

En ur redak a koushadur e wrechou, lous evel porc'hel, kli-

tennek « fri hag o hic canañ o leunad, keli-keñ, evel ur vanden-nal houidi.

Na pebezh plijadur mont da serriñ dorifored ! En ur gerzhet e soñjan ar bloz tremenet E Bro-Boutlet edon d'ar mare-se ha pa 'z aemp d'ober hol labour, pegen ma e vezomp degeneret gant tud ar meziou : bara, usanenn, sist, krapuezh a vez kiniget simp a giont vat. Hovien, ar ne vo ke sist pegwir ar gouerion o'unar a re dour e ke'bioù 'zo.

Ar c'henad pork ma tremenomp a-drez dezhe ne gavomp ket kal a labour. « Daou, tri » a levar ur skolid. « C'hwec'h, seizh, » :

lous, Itron Labourer » emezon.

« O ! n'eur ket kalz c'hoazh bremañ, gwell a se, met ar pezh a reol ne vo ket didalvezh mesunec'h. »

Lregli a ra ar vugale gant al labour. E-pad an amzer-se Fin a gouz gasin.

« N'ho'h ket dimezet c'hoazh. Aotrou ? Neous'h a-vezo ez or'h bet e gwelou. N'ho'h eus ket hi-raeb neuz ? N'ho'h set evidomp hotrou. War ar c'hwec'h a viz gouzelen e oa gouzlet an dimezhi ha dek dole goude, dar c'hwec'h eamp dimezhet. O ! me a car, an dud a ra goap warnon rak n'em eus krouder c'hoazh ! Met, seizh. Aotrou, memes ha e oa gant

LE BRETON n'est pas un patois mais une langue riche dont les Bretons peuvent et doivent être FIERs.

Voilà ce qu'ils disent

VIENT DE PARAITRE

Devoir de mémoire, devoir d'honneur

DES DOCUMENTS ACCABLANTS : M. ROPARZ HEMON QUI N'ETAIT PAS UN RACISTE D'OCCASION PRONAIT OUVERTEMENT LA COLLABORATION AVEC L'OCCUPANT NAZI

Un centre d'histoire de la Résistance et de la déportation vient d'être inauguré à Lyon. A cette occasion un colloque s'est tenu sur le thème "Résistance et mémoire". En effet, il est urgent de se dresser face aux tentatives visant à jeter le voile de l'oubli sur la barbarie nazie et sur les appuis ou complicités des collaborateurs de tout poil. Les uns s'avancent à visage découvert et n'hésitent pas à justifier Vichy, Pétain, les déportations... et à nier l'existence de fours crématoires où des enfants, des hommes et des femmes ont péri par centaines de milliers. Quoi de plus horrible que les tas de jouets de ces enfants disparus au sinistre camp d'Auschwitz !

Les autres tentent des manœuvres d'excuses, parlent d'égarement individuel, de faiblesse humaine et vous conseillent à voix basse de "tourner la page", voire tout simplement "d'oublier" car, il s'agirait désormais "d'histoires anciennes" !

Saluant la création de ce centre d'histoire, Maître Roland Dumas (1), dont le père fut fusillé en Dorogrine, a écrit : « Nous avons un devoir de mémoire, c'est-à-dire une mission d'avenir. On ne bâtit pas le futur sur la négligence du passé. On ne se garantit pas contre le retour des forces de destruction en oubliant leurs méfaits ».

Et il ajoute précisément à propos des faits : « Ceux qui oublieraient ou qui tentent de nier ces faits attentent non seulement à la mémoire des victimes, mais aussi à la liberté des générations futures et à la justice qui leur est due ».

Lutter contre l'oubli

Dans le dernier numéro de la revue "Notre Musée" éditée par la Musée national de la Résistance, le Président André Tolet intitulé son éditorial : "Les dangers de l'oubli". Et la revue publie l'un des derniers textes écrits par Vercors qui se termine ainsi : « La Résistance française est en soi exemplaire, et mérite d'être pleinement contée à la jeunesse. Afin que cette culture meure le terrible péril qu'elle même aurait couru, si le nazisme avait été vainqueur ; et l'ayant mesuré, ainsi que l'héroïsme et la persévérance de ces hommes de l'ombre, en leur rendant hommage luttant contre l'oubli ».

La Bretagne qui fut par excellence terre de Résistance a aussi pour devoir de "lutter contre l'oubli" et d'enseigner les jeunes générations sur les comportements héroïques des Bretons comme sur la lâcheté et la trahison d'une infime minorité d'entre eux. C'est ce que fait modestement avec persévérance, "Le Pays Breton". Et le Congrès de l'Union des Sociétés bretonnes vient de inciter à poursuivre sans relâche dans cette voie.

Une question très grave

A Spézet (29), lors du banquet d'été, après avoir déposé des fleurs au monument aux morts en hommage aux résistants tombés pour notre liberté, Jean Le Lagadec s'était élevé contre l'utilisation en effigie sur des billets de banque édités en Breton d'une figure de la collaboration : Louis Nemo dit Roparz Hémon.

Se fondant sur les études de l'historien Fréville, ancien député-maire de Rennes, il affirmait que Roparz Hémon était un raciste collaborateur des nazis. D'autres documents nous sont parvenus depuis qui confirment pleinement les propos de Jean Le Lagadec. Et comme il est indispensable de bien connaître les faits, les références, les écrits — qui restent — nous publions ici ces textes (avec quelques photocopies) qui ne laissent aucun doute ni sur le racisme de Roparz Hémon, ni sur sa "loyauté" de collaborateur de Tro-



"Des juifs et des Loges..."

Racisme toujours dans le n° 22 mai 1941, d'Arvor, sous la signature du même Pendaan : « La troisième République française a répandu dans le peuple une culture basée sur le mystique de la Révolution de 1789, revue et corrigée par le Parti radical, avec cela va sans dire, la collaboration des Juifs et des Loges; culture ou la morale, sur-tout négative, veut échapper aux dogmes religieux, ou les sciences dites exactes prennent le pas sur les sciences d'observation, et l'histoire obéit aux concepts Jacobins, où la littérature se réclame du monde gréco-latin.

Les "enjuivés" !

Pour ce qui est du racisme du personnage voici des textes. ("Arvor", n° 18, avril 1941) éditorial signé Pendaan, alias Roparz Hémon : « Dans le même article de Loïz Herrieu — article qu'il faut lire en entier, nous trouvons encore un exemple de ses revendications présentées comme les revendications d'un seul homme ou d'une seule société, mais que toute la Bretagne fait siennes, à partie polignée d'enjuivés (souligné par nous "B.B.") qui croient si naïvement pouvoir encore nous gouverner ».

Et cet éditorial conclut : « Non, l'avenir est trop incertain pour que nous puissions accorder aux ennemis de notre langue le moindre délai. Nous n'avons que mépris — et Loïz Herrieu, nous en sommes sûrs, partage ce mépris — pour les Bretons "attentistes", qui veulent voir la tournure que prendront les événements pour bouger seulement le petit doigt. C'est tout de suite que nous voulons notre droit. Et nous ne nous contentons pas de demander; nous construisons et nous agissons. Quelques-uns de nos ennemis s'en sont aperçus déjà à leurs dépens ».

Mystique

Et le même article poursuit quelques lignes après : «... les catholiques ne pouvaient se soumettre



aux directives culturelles de la troisième République. D'où ce long combat obstiné, farouche, malgré des capitulations partielles, des essais plus ou moins sincères de compromis, entre l'école officielle et l'école libre handicapée par le terrible monopole exercé par l'Etat sur les diplômes et les examens.

Le problème culturel breton est du même ordre. Une collectivité, l'ensemble des Bretons, possède une culture propre et entend la développer. Cette culture n'échappe pas à la règle. En majeure partie, elle procède d'une mystique et ne cherche pas à la dissimuler. Elle a ses héros, ses traits, elle est ardente dans ses am-

tion de propagande et d'idéologie de la Wehrmacht à Brest quand il publie son journal "Arvor". Dans le n° 21 (25 mai 1941) il écrit : «... Dans la nouvelle Europe, notre petit peuple nordique se développera selon ses traditions et son génie propre. Il n'aura plus à craindre d'être étouffé intellectuellement par cette culture méditerranéenne que certains veulent encore leur imposer. Partageant économiquement et sans doute socialement et politiquement les destins de tout ou partie du vieux continent, collaborant loyalement à la reconstruction européenne, il aura pour récompense une liberté culturelle qu'il n'a pas encore connue ».

Evidemment l'Europe dont il s'agit en mai 1941, on la connaît, c'est l'Europe envahie par les horres nazies et soumises aux souffrances, aux tortures, aux exécutions, à la déportation, aux fours à gaz.

Et, violente dans ses haines, elle se livre de parti pris à des béatifications et des ex-communications. Elle se réclame d'un cycle de pensées et de sensations, le cycle celtique et atlantique, qui s'oppose presque en tous points au cycle latin et méditerranéen. Qu'elle tende à devenir un culte, il suffit pour s'en persuader de lire certaines pages de "Skella" ou ce chant de Gwelen, intitulé "Skilad Vreiz", que publiât récemment Gwalarn et dont nous attendons la suite avec curiosité.

Dans la tête des enfants...

Dans la parodie des textes racistes rappelons celui du n° 81 (en 1942) d'Arvor, toujours signé Pendaan : « L'histoire de la Bretagne, croyons-nous est au programme des écoles, et obliquement les petits Bretons doivent apprendre que les celtes ont subi plusieurs siècles de honte et d'esclavage, depuis le temps où les légions romaines débarquaient dans l'île de Bretagne. Jusqu'au temps où leur Marianne livra! notre pays à ses Juifs. Il ne s'agit pas de "politique déplacée". Il s'agit de vérité à ancrer dans l'esprit de nos enfants et plus souvent elles leur seront répétées, mieux cela vaudra ».

On pourrait dire persiste et signe. C'est vrai on le voit sur une longue période, les mêmes idées sont martelées. Mais de plus il veut que ce soit bien enfoncé dans la tête des enfants!

La collaboration

Roparz Hémon "loyal" collaborateur des nazis, c'est également établi par lui-même. Il l'écrit afin que nu ne figure et surtout pas ceux qui le payent. Car il est salarié de la sec-

tion de propagande et d'idéologie de la Wehrmacht à Brest quand il publie son journal "Arvor". Dans le n° 21 (25 mai 1941) il écrit : «... Dans la nouvelle Europe, notre petit peuple nordique se développera selon ses traditions et son génie propre. Il n'aura plus à craindre d'être étouffé intellectuellement par cette culture méditerranéenne que certains veulent encore leur imposer. Partageant économiquement et sans doute socialement et politiquement les destins de tout ou partie du vieux continent, collaborant loyalement à la reconstruction européenne, il aura pour récompense une liberté culturelle qu'il n'a pas encore connue ».

Evidemment l'Europe dont il s'agit en mai 1941, on la connaît, c'est l'Europe envahie par les horres nazies et soumises aux souffrances, aux tortures, aux exécutions, à la déportation, aux fours à gaz.

La formule de "collaboration loyale" n'est pas utilisée par hasard. Elle avait un sens très fort pendant l'occupation allemande. Et Roparz Hémon savait la répéter autant que nécessaire afin de satisfaire ses employeurs. Ainsi, dans "Arvor" du 16 juin 1942 est publiée la déclaration suivante de Roparz Hémon devant l'assemblée qui fût directeur de l'Institut celtique de Bretagne : « Je me déclare, me tenant sur le terrain strictement culturel, qui est le nôtre, participant d'une collaboration loyale avec les peuples qui façonnent, sous nos yeux, l'Europe nouvelle ».

Voilà des écrits qui sont sans équivoque. Et personne ne peut soutenir qu'il s'agit d'égarement d'un jour ou d'improvisation mal maîtrisée. Ces textes expriment une pensée conçue une ligne de conduite qui se traduit dans une propagande continue visant à entraîner les Bretons dans le sillon des maîtres de l'Allemagne et de l'Europe. C'étaient des années dou-loreuses pour le peuple français.

Désormais personne ne pourra dire : Je n'étais pas au courant, je ne savais pas.

(1) Roland Dumas est Ministre des Affaires étrangères.

**Mouvement contre le Racisme
et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)
Comité d'Ille et Vilaine**
29 avenue J. Janvier
35000 Rennes
tél/fax : 02 99 31 04 98

Rennes, le 06/11/1998

Monsieur,

Suite à l'article paru dans Bretagne Breizh Info n°101, du 30 octobre 1998 sous le titre "le MRAP dérape" le Comité d' Ille et Vilaine du MRAP vous prie de porter à la connaissance de vos lecteurs le droit de réponse suivant, en vertu des lois sur la presse.

Loin de s'en prendre à la langue et à la culture bretonnes, le communiqué du MRAP d'Ille et Vilaine sur les diverses manifestations organisées pour le 20^{ème} anniversaire de la mort de Roparz Hémon exprimait une inquiétude. Pourquoi occulter l'engagement de R.Hémon dans la collaboration avec l'occupant nazi ? Pourquoi cacher aux militants du mouvement breton la réalité, attestée dans la revue Arvor notamment, de l'idéologie antisémite qui inspirait certains articles de R.Hémon ?

Il est surprenant de lire dans l'article anonyme "*le MRAP dérape*" que "*on chercherait en vain dans des milliers et milliers de pages écrites par Roparz Hémon la plus petite expression de sympathie ou de compréhension pour l'idéologie hitlérienne*".

Deux citations extraites, parmi tant d'autres, de la revue Arvor suffisent à éclairer le lecteur contemporain : sous le pseudonyme Pendaran, couramment utilisé par R. Hémon et clairement identifié par Y. Bouëssel du Bourgdans dans un essai sur Roparz Hémon et le journal Arvor, on lit ceci : "*(La Troisième République française) a répandu dans le peuple une culture basée sur la mystique de la révolution de 1789, revue et corrigée par le parti radical avec, cela va sans dire, la colliaboration des Juifs et des loges.*" Arvor du 1^{er} juin 1941 .

Arvor en date du 26 juillet 1942 : "*Obligatoirement les petits Bretons doivent apprendre que les Celtes ont subi plusieurs siècles de honte et d'esclavage, depuis le temps où les légions romaines débarquaient dans l'île de Bretagne jusqu'au temps où feue Marianne livrait notre pays à ses juifs.*". (c'est nous qui soulignons).

L'antisémitisme de ces écrits est sans ambiguïté. Que des spécialistes de Roparz Hémon semblent les considérer comme un "détail" de sa pensée ne peut qu'inquiéter. De même est sans ambiguïté la présence de Roparz Hémon, fuyant jusqu'en Allemagne, dans les fourgons des miliciens bretons sous uniforme SS de la Bezen Perrot, de sinistre mémoire et aussi son adhésion au projet d'un état breton, juste avant la défaite nazie.

Le MRAP a le plus grand respect pour la langue et la culture bretonnes, il sait que des Bretons ont été parmi les premiers résistants à l'occupation allemande. C'est pourquoi il s'interroge sur ce silence, et la confusion qu'on entretient ainsi dans les esprits sur les responsabilités de ceux qui ont parfois dévoyé la cause bretonne.

Nous continuons de penser que donner le nom de Roparz Hémon au premier collègue Diwan fut une erreur, d'autres noms peuvent être offerts en exemple aux jeunes Bretons plus légitimement. Nous savons aussi que des militants de la langue bretonne s'en étaient émus, à l'époque de ce choix.

Le MRAP d'Ille et Vilaine souhaite que les chercheurs continuent à faire la lumière sur cette période trop souvent occultée. S'il n'a jamais pensé à les intimider, il ne se laissera jamais non plus intimider dans son devoir de mémoire par des attaques personnelles dérisoires.

Le Bureau du Comité d'Ille et Vilaine du M.R.A.P.

Ronan Calvez fouille dans l'histoire de la radio entre 1940 et 1944

Radioscopie d'un totalitarisme breton

Roparz Hemon est bien le créateur de l'idéologie totalitaire bretonne, affirme et s'attache à démontrer Ronan Calvez dans une thèse de doctorat soutenue samedi dernier à l'UBO et consacrée aux émissions radio en langue bretonne entre 1940 et 1958.

Le fruit de cinq années de recherches. Cinq cents pages. Ronan Calvez, professeur de breton à l'UBO, a soutenu samedi une thèse de doctorat d'études celtiques sur « Les émissions en langue bretonne de la radio entre 1940 et 1958 ». Deux noms, deux monuments, ont marqué ce leur empreinte ces premiers temps de la radiodiffusion en breton : Roparz Hemon et Pierre-Jakes Hélias. Pour intéressante qu'elle soit, ce n'est pas l'étude de la période Hélias (1946-1958) qui réveillera les passions. Ce sont évidemment les années de l'occupation durant lesquelles Roparz Hemon dirigea l'antenne de « Rennes Bretagne », une station financée et très directement contrôlée par les services de la propagande allemande.

Précisions et certitudes

De multiples choses ont déjà été dites et même écrites sur la participation de nationalistes bretons aux émissions diffusées par « Roazon Breiz ». Le travail colossal de Ronan Calvez, qui a eu accès à des sources jusqu'à présent peu exploitées, comme les minutes des procès de l'épuration à la Libération, apporte des précisions, voire des certitudes, sur un certain nombre de points essentiels.

Pourquoi Roparz Hemon et ses amis ont-ils collaboré avec les Allemands ?

Tout les y préparait, rappelle Ronan Calvez, en plongeant dans

Ronan Calvez : sa thèse lui a valu une « mention honorable avec félicitations » du jury.



l'abondante littérature publiée avant-guerre par les revues *Gwalarn*, *Arvor* ou l'*Heure bretonne*. Il y trouve « toutes les caractéristiques d'une pensée totalitaire ». Une pensée de nature clairement nationale socialiste, y compris dans le vocabulaire employé : exaltation de la race dans sa pureté, sentiment d'appartenance à une élite, volonté de créer un « homme nouveau » pétri de valeurs « saines ». En 1940, lorsque s'impose la défaite française, Roparz Hemon comme son collègue Abeozen, futur secrétaire de « Rennes-Bretagne » n'ont pas d'états d'âme. Ils vivent la victoire de l'Allemagne comme une aubaine, une occasion historique de s'affranchir du joug français. « Le navire est là... la cloche de la Bretagne sonne l'appel, vous pouvez encore hésiter » écrit Roparz Hemon le 9 novembre 1940 en promettant bien du malheur aux « Bretons qui resteront assis au

coin de fâtre ». Pour sa part, le directeur de *Gwalarn* a déjà choisi son camp. Il s'embarque sur les eaux tempétueuses de la collaboration. Seule la fin compte : l'avènement espéré d'une Bretagne libre, recouvrant sa langue, au sein du nouvel ordre européen qui se met en place. Le 22 septembre 1940, un mémoire rédigé en breton et en allemand est adressé aux autorités allemandes. Signé par sept représentants du mouvement culturel breton, dont Roparz Hemon, Yann-Vari Perrot, Yann Fouéré, ce document réclame un enseignement du breton dans les écoles. « Le Maréchal Pétain n'était qu'un vulgaire copieur » ironise Ronan Calvez en faisant référence à la « main tendue » de Pétain vers Hitler, un mois plus tard à Montoir. Les autorités allemandes ne donneront pas suite au memorandum des nationalistes bretons sur l'enseignement. Elles lui offriront en revanche une radio ins-

talée dans l'aile droite de l'Hôtel des Postes de Rennes.

« Collaboration loyale »

Durant quatre ans, ce lieu va devenir « le centre névralgique » du mouvement breton. La thèse de Ronan Calvez apporte la preuve que les passerelles entre le politique et le culturel y furent nombreuses et régulièrement empruntées par les principaux collaborateurs de « Roazon Breiz ». Roparz Hemon n'a-t-il pas lui-même déclaré, en juin 42, alors qu'il prenait la direction de l'Institut Celtique, « partisan d'une collaboration loyale avec les peuples qui façonnent sous nos yeux l'Europe Nouvelle ».

Si « Le mouvement breton n'a pas connu le dessein du totalitarisme fasciste, national-socialiste ou stalinien », écrit Ronan Calvez, il a cependant eu sa prise de pouvoir, son heure de gloire, ses bourreaux et ses victimes : nous les situons entre 1940 et 1944 ».

Au nombre des victimes du nationalisme linguistique prôné jusqu'à la folie politique figure sans doute la langue bretonne. Son image sera durablement entachée : y compris dans l'esprit de nombreux bretonnants, par la couleur grise de « Rennes Bretagne ».

Jean-Laurent BRAS.

* Né en 1900 à Brest d'un père mécanicien dans la Royale, Roparz Hemon (Louis-Paul Nemo à l'état-civil), agrégé d'anglais, a enseigné jusqu'en 1939. Blessé durant la « drôle de guerre », il a pris la tête des émissions de Rennes-Bretagne en juillet 41. En août 1944 il fuit en Allemagne. Arrêté, il sera jugé pour « atteinte à la sûreté extérieure de l'État » et emprisonné durant un an. Acquitté en 1946, mais frappé d'une mesure « d'indignité nationale » de 10 ans, il s'installe en Irlande où il s'est éteint en 1978.

DOCUMENT 4

REMISE DU PRIX

XAVIER DE LANGLAIS

A ALAN HEUSAFF

ancien de la milice bretonne SS dite bezen Perrot

Article dans *Bretagne des livres*, avril 1993

(revue subventionnée par le Conseil régional, la

DRAC, le Centre national du livre)

Un prix pour la langue bre lennegel Langleiz-Prix Xavi



Prix remis le 30 mai dernier lors de la Fête de la langue bretonne. De gauche à droite: Per Denez, Lukian Baoul, Isurét du Prix Roparz Hemon 1993, Ronan Huon, Madame de Langleiz, Alan Heusaff et son épouse.

Voici bientôt quinze ans que le Priz Iennegel Langleiz a été fondé à l'initiative de Madame de Langleiz, le 20 mars 1976. Elle avait pour but "d'une part de proposer annuellement un prix littéraire attribué à une œuvre en langue bretonne et, d'autre part, de prendre toute initiative visant à maintenir et à développer le souvenir de Xavier de Langleiz, peintre et écrivain breton. Le président de l'association était l'abbé Loizic ar Floc'h, le vice-président, Per Denez, le secrétaire Yann Bouëssel du Bourg, le trésorier Gaëtan de Langleiz, fils de Xavier de Langleiz, les quatre autres membres étant Madame Xavier de Langleiz, Madame Vefa de Bellaing, Ronan Huon, Per Roy

Pour la constitution de ce jury, Madame de Langleiz avait pris contact avec Per Denez. C'est ainsi qu'un certain nombre de personnes avaient été pressenties avant la déclaration officielle de l'association :

-Maodez Glandour, prêtre, recteur de Louanec, poète, écrivain, théologien et traducteur de la Bible en breton

Le jury

-Vefa de Bellaing, co-fondatrice des camps interceltiques des bretonnants, ancienne directrice de Skol Ober, musicienne et poète

-Per Roy, ancien directeur d'imprimerie, ancien président de Kendalc'h, rédacteur en chef du journal Breizh

-Per Denez, professeur de faculté, celtisant,

écrivain, directeur de plusieurs revues bretonnes

-Ronan Huon, co-fondateur des Camps interceltiques des bretonnants, directeur de la revue et des éditions Al Liamm, écrivain

-Yann Bouëssel du Bourg, professeur, biographe de Xavier de Langleiz.

Ce jury devait se compléter et se renouveler par cooptation.

Après le décès de Per Roy, en 1984, Bernard Le Nail, directeur de l'Institut Culturel de Bretagne, est élu à son tour et au mois d'avril 1987 Morwenn Denez, écrivain breton, enfin en 1992 : Annaig Fenaut, Secrétaire générale de l'Institut Culturel et écrivain et Gérard Cornillet, professeur, traducteur et érudit.

Après le décès de son président, Maodez Glandour, le 25 novembre 1986, Vefa de Bellaing lui avait succédé en février 1987. Démissionnaire en novembre 1990, elle a cédé la place à Per Denez, l'actuel président.

Les réunions annuelles ont lieu traditionnellement et autant que possible dans l'atelier de Xavier de Langleiz, à quai Richemont. Ces réunions se tiennent en général vers la fin de l'année. Une seconde réunion, plus informelle prenant place le plus souvent au printemps à l'occasion de la remise du prix.

tonne : *Priz* er de Langlais

Le prix

Le prix d'un montant de 1 000 F, puis de 1 500 F, est offert par Madame de Langlais pour une œuvre en prose (au moins 100 pages) ou un recueil de poèmes (50 pages environ) inédits en langue bretonne, les textes présentés pouvant être publiés par une maison d'édition choisie par le jury, qu'ils aient été primés ou non.

Le prix a été décerné chaque année depuis sa fondation, à l'exception des années 1977 et 1980, les œuvres présentées n'ayant pas été retenues.

Par contre plusieurs prix ont été décernés certaines années avec le secours de "Kuzul ar Brezhoneg" : 4 en 1978 et 2 en 1983. En tout 19 prix sur une période de 16 ans pour 17 lauréats.

Comme on le voit, et suivant la tradition de "Gwalarn" qui avait accordé une très grande place aux traductions, "fenêtres ouvertes sur le monde", le jury du prix Xavier de Langlais a tenu à affirmer leur appartenance à notre littérature, véritables "naturalisations" d'une œuvre en langue bretonne. L'association s'efforça de délivrer ce prix, toujours en principe remis par Madame de Langlais en personne, dans un décor et en des occasions appropriées, avec une certaine solennité, en présence de la presse et souvent des autorités locales : Club de la Presse, ancien Hôtel Oberthur, Bibliothèque municipale à Rennes, Centre d'Action Culturelle et "Festival du livre" à Saint-Brieuc, Quartz à Brest, cérémonies organisées en l'honneur de l'écrivain Jarl Priel à Pouguel et à Tréguier.

Les lauréats

Il est difficile, et pour le moins prématuré, d'énumérer ici les noms de tous les candidats au prix Xavier de Langlais. Tout juste peut-on dire que le jury a parfois été contraint à des choix difficiles entre plusieurs œuvres de valeur et que certaines n'ont été écartées qu'à regret.

En règle générale, et suivant en cela le désir de Madame de Langlais qui voulait encourager en priorité les vocations d'écrivains bretons plutôt que de récompenser des écrivains chevronnés, on peut dire



qu'il est arrivé parfois au jury de privilégier les jeunes, mais dans la mesure seulement où ils faisaient preuve de réelles qualités. En fait si Goul'han Kervella avait 22 ans et Tudual Huon 25, Jef Philippe en avait 35, Yann Gerven 40, lors de la réception de leur prix, les autres lauréats avaient entre 52 et 78 ans. Ce qui donne un âge moyen de plus de 50 ans.

En ce qui concerne les professions, il est à remarquer que le corps enseignant est particulièrement bien représenté (8 sur 17) avec Tudual Huon, l'abbé Bourdellès, Jef Philippe, Yann Gerven, Kristian Brisson, Lukian Tangi, Joseph Abasq, professeurs en activité ou en retraite du secondaire et Reun ar C'halan, professeur à l'Université de Wellesley (Massachusetts). Une seule femme, Frañseza Kervendal, a reçu ce prix.

Le prix Xavier de Langlais a été décerné à des œuvres d'une grande variété, biographies, nouvelles, romans, poésie, traductions... Tous ces ouvrages n'ont pas une valeur égale naturellement, certains sont excellents, d'autres sont simplement prometteurs. L'essentiel n'est-il pas cependant que le prix Xavier de Langlais ait, sinon fait naître des vocations, du moins incité certains écrivains à se dépasser eux-mêmes?

Un prix en langue bretonne

Alan Heusaff, lauréat 1993

Né en 1921, à Saint-Yvi, Alan Heusaff fut d'abord instituteur, avant de devenir technicien dans les services météorologiques irlandais. Il est un des fondateurs de la ligue Celtique et rédacteur en chef de la revue "Carn", journal publié en anglais et dans les langues celtiques et dont la vocation est de faire le lien entre les six pays celtiques. Son œuvre journalistique en langue bretonne est abondante. Il a publié dans maintes revues (Gwalarn, Gclv, Al Liamm, Ar Bed Keltiek, Hor yezh, Sov Breizh, An Anzer,, Bremañ, Al Lanv...). A citer aussi, ses travaux linguistiques tel son lexique du parler de Saint-Yvi et un certain nombre de traductions dont celle de "Ainsi parlait Zarathustra" de Nietzsche.

Liste chronologique des prix

- 1976 - Gouven Jacq (1913)* : Pividegezh ar paour (Autobiographie)
- 1978 - Pa Dikla (Pa a Bhar) (1924) : Ar vaeze e oa (poésie)
- Tudual Huon (1953) : Ar c'hizoter huiwea (nouvelles)
- Goul'han Kervella (1956) : Ar C'hase (roman fantastique)
- Pa Bouclles (1905) : La Divina Comedia (traduction de l'ouvrage de Dante)
- 1979 - Reun ar C'halan (1923) : Iev ar biladem (poésie)
- 1981 - Pa Roy (1904) : Evel-se e camp (autobiographie)
- 1982 - Jef Philippe (1947) : Telenn ar chi (poésie)
- 1983 - Goul'han Kervella (1956) : Laernej (biographie)
- Jakez Konan (1910) : Ploù, mab e dad (traduction du livre "Ploù, fils de son père" de Edouard Clivio)
- 1984 - Kristian Brisson (1927) : Skeud (roman)
- 1985 - Jakez Konan (1910) : Keravo Amerika (roman)
- 1986 - Yann Gerven (1946) : Breizh o wele (roman policier)
- 1987 - Lukian Tangi (1927) : Jakez, Pa, Yann hag ar re all (nouvelles)
- 1988 - Abbe Jozef Lec'hman (1919) : La Bible (traduction)
- 1989 - Frañseza Kervendal (1915) : Un aod, ur galon (nouvelles)
- 1990 - Jozef Abasq (Ddrouz) (1923) : l'ensemble de son œuvre
- 1991 - Youenn Olier (1923) : l'ensemble de son œuvre
- 1992 - Erwan Evenou (1940) : N'hozgar bric'hoir (roman)
- 1993 - Alan Heusaff (1921) : l'ensemble de son œuvre

*La date entre parenthèse est la date de naissance du lauréat

DOCUMENT 5

“Etrange plaidoyer pour Yann Goulet”,
article du *Pays breton*, décembre 1999.

Etrange plaidoyer pour Yann Goulet

La section nazairienne de l'Union Démocratique Bretonne (UDB) a publié un long communiqué après la disparition en Irlande, où il s'était réfugié après-guerre, du nazairien Yann Goulet, ancien responsable du service d'ordre du Parti national breton (PNB) et aussi, ajoutons-nous dirigeant des jeunes embrigadés dans cette organisation.

Tout en dénonçant les « positions radicales » prises par Yann Goulet lors des attentats du FI R-ARR dans les années 70, l'UDB n'en défend pas moins sa mémoire, comme le remarque avec raison "Ouest-France".

L'UDB semble tout près de décerner à Yann Goulet un certificat de résistant, ou à tout le moins de neutralisme. On croit rêver, Yann Goulet a publié dans "L'Heure Bretonne", journal du PNB quelques articles révéla-

teurs que nous avons sous les yeux. Comme les Allemands, il défend « la pureté de la race », épouse étroitement les thèses du PNB, lequel se plaignait qu'à partir de 1933, fuyant le régime hitlérien, « l'immigration juive s'est installée surtout dans nos centres les plus importants : Nantes, Rennes, Saint-Brieuc, Lorient, Quimper, Brest ».

Autant que l'on sache, Yann Goulet n'a jamais protesté contre ces diatribes, et pour cause puisqu'il était l'un des principaux dirigeants du PNB.

L'UDB vante par ailleurs les mérites artistiques de Yann Goulet. Il paraît que l'une de ses œuvres trônerait dans le grand hall du parlement de Westminster. Il se peut que Yann Goulet ait eu le coup de crayon facile. Nous, nous ne connaissons de lui qu'un dessin illustrant un de ses articles paru dans "L'Heure Bretonne", le 11 juillet 1943, où l'on voit de jeunes rationalistes, sangleés dans des uniformes militaires sombres, ressemblant comme deux gouttes d'eau aux Chemises noires ou brunes de Mussolini et d'Hitler.

On veut croire que la bonne foi — comme on dit — de l'UDB a été surprise, qu'elle avait mal apprécié la visée raciste du PNB, et qu'elle fera son mea culpa.

Deux coups de feu ont été tirés en pleine nuit sur la gendarmerie de Guémené-Perfao. Cette action a été revendiquée par l'Armée Révolutionnaire Bretonne (ARB).

Grogne chez les restaurateurs

Une vingtaine de restaurateurs ont défilé de la cathédrale à la mairie de Nantes en distribuant aux passants des tracts réclamant une baisse de la TVA, aujourd'hui fixée pour leur profession à 20,6 %.

Ils demandent que cette TVA soit réduite à 14 %, et la même pour toutes les catégories, ce qui signifierait, s'ils étaient entendus, que la restauration collective ou rapide ne bénéficierait plus d'une TVA à 5,5 %.

Une action similaire a eu lieu à Saint-Nazaire où une délégation a remis au représentant du député Claude Evin, une motion exprimant la même revendication.

Action semblable aussi à La Turballe auprès du député-maire René Leroux.

DOCUMENT 6

6 A

L'Institut culturel de Bretagne

6 B

Le Conseil culturel de Bretagne

6 C

Le vice-président de l'Institut culturel
et du Conseil culturel
désigne pour Breton le plus méritant
des trente dernières années
l'étudiant qui s'est fait sauter avec sa bombe
en mission pour le FLB
et un militant néonazi

INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE SKOL-UHEL AR VRO

Créé en 1981, par le Conseil Régional de Bretagne avec la participation du Conseil Général de Loire-Atlantique, l'Institut Culturel de Bretagne a pour objet de soutenir le développement et la diffusion de la culture bretonne dans son acception la plus large et la plus diversifiée, par tous les moyens adéquats.

Organisé en 16 sections couvrant les principaux domaines de la culture, l'Institut Culturel, fort de 800 membres

- organise des journées de travail et en publie les actes
- encourage le travail des chercheurs
- accorde des aides financières à des projets d'ouvrages, de films, de disques ou d'expositions itinérantes
- apporte son aide scientifique à des projets dépassant le cadre de l'Institut Culturel de Bretagne.

Centre régional du Livre, l'Institut Culturel soutient les professionnels du livre en Bretagne en leur proposant :

- des formations spécifiques
- une revue interprofessionnelle *Bretagne des livres* qui, outre des dossiers à thèmes variés, recense les parutions bretonnes des 2 mois précédents
- une présence au Salon du livre de Paris et à la Foire internationale du livre de Francfort
- une aide aux revues littéraires.

L'Institut Culturel de Bretagne apporte également, par son service de la langue bretonne :

- une aide à la traduction dans tous les domaines
- une information sur la toponymie
- une recherche terminologique constante en lien avec d'autres institutions européennes.

**1, rue Raoul Ponchon
35069 RENNES cedex
Tél. : 02 99 87 58 00 • Fax : 02 99 87 58 08
Email : Suav.lcb@wanadoo.fr**

Président : Yvonig Gicquel

CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE KUZUL SEVENADUREL BREIZH

Né de la "Charte Culturelle de Bretagne" en 1978, fonctionnant sur les cinq départements bretons, le Conseil Culturel est aujourd'hui l'élément fédérateur essentiel de la culture bretonne identitaire.

Il rassemble plus de quarante grandes associations et fédérations couvrant de ce fait l'ensemble du champ culturel breton. Son but est ainsi de permettre la relation, l'échange, la concertation suivie entre ce qu'il est convenu d'appeler "le terrain" et les élus des collectivités qui y siègent.

Partout, il s'attache donc à diffuser l'information auprès de tous et intervient chaque fois que cela s'avère nécessaire ou utile auprès des instances nationales, régionales, départementales ainsi qu'auprès des structures administratives.

A ce rôle primordial de communication et de soutien, le Conseil Culturel ajoute un objectif de développement par un travail de commissions, en rassemblant compétences et sensibilités : ainsi pour la radio d'abord, pour une télévision en langue bretonne ensuite ; en créant de nouvelles structures : Tiez hor Bro, fédération de Maisons de Pays, ou les "Rencontres Interrégionales" annuelles. Son rôle est exemplaire pour les associations d'autres régions.

Des moyens limités ne lui permettent pas de répondre à toutes les demandes et sollicitations qui vont croissant, générées par le dynamisme du mouvement culturel.

Le Conseil Culturel de Bretagne doit ses ressources au Conseil Régional, aux Conseils Généraux, au Conseil de l'Europe pour ces études ou des actions "ciblées", en particulier sur la langue bretonne. Il est hébergé au centre de Rennes par les soins et dans les locaux du C.E.S. - Conseil Economique et Social.

**7 straed Jeneral Guillaudot
35069 ROAZHON / RENNES cedex
Pgz/plr : 02 99 87 17 66**

Président : Jean-Louis Latour - Coordination : Lena Louarn

Journal *Armor magazine*, mars 1999.

le professeur Per Denez désigne pour Bretons

les plus méritants des trente dernières années

les deux militants

qui se sont fait sauter avec leurs bombes

Le journal *Armor magazine* demande en mars 1999 à des personnalités bretonnes d'indiquer quel est le Breton qui a fait le plus pour la Bretagne au cours des trente dernières années et qu'elles élargiraient pour « Breton du trentenaire »

Réponse du professeur Pierre Denis dit Per Denez, ancien directeur du Département de celtique de l'université Rennes 2 et actuel vice-président de l'Institut culturel et du Conseil culturel de Bretagne.

Jean-Michel Kernaleguen

Beaucoup de gens ont fait de grandes choses pendant cette période-là. Il serait possible de mentionner un grand nombre de noms. Celui auquel je pense le plus quant à moi est Jean-Michel Kernaleguen (Yann-Kêl Kernalegenn) même s'il n'a pas pu faire de grandes choses puisqu'il mourut dans sa prime jeunesse en combattant pour la Bretagne. Cela ne serait pas arrivé s'il y avait eu à l'Université respect pour la langue : Jean-Michel dut abandonner ses études de Droit, la note 0 lui avait été mise, à son examen, pour un exercice écrit en breton. Je me jurai à moi-même de travailler dur pour qu'il n'y ait plus jamais une chose comme ça. Au nom de Jean-Michel je joins celui de Christian Le Bihan, que je n'ai pas connu et qui mourut de manière semblable.

N. B.

Kernaléguen est un militant breton qui, en 1976, s'est fait sauter avec sa bombe.

Le Bihan est un jeune aide-soignant qui s'est également fait sauter en voulant poser une bombe à Guingamp en 1985. Ses motivations n'ont jamais été connues mais les nationalistes bretons en ont fait un martyr.

Ce texte est écrit par ce professeur précisément au moment où les attentats de l'ARB (Armée révolutionnaire bretonne) reprennent avec intensité.



Yann-Kêl Kernalegenn

E-leizh a dud o deus graet traoù bras e-pad an unzer-se. Ur bern anvioù a vele tu da vezeñ. An hini a sonjan-me ar muññ emañ eo Yann-Kêl Kernalegenn, ha n'hella ket ober traoù bras, paogwir e varvas en e yaouankiz-flamm o Stourm er Breizh. Ne vije ket e hoar-vezet kement-se ma vije bet er Skolioù. Meur dozañs evit ar yezh : rankout a rez Yann-Kêl dilezel e studioù war ar Gwir, ar notenn "0" a oa bet lakaet dezhañ, en e amodenn, evit ur boella-denn skivet e brezhoneg. Fouti a ris omdra sa-aman lapourz kalet evit na vele ket muññ evit ar yezh. Ouzh anv Yann-Kêl e Stagan hant Christian ar Bihan, a anv evit ar brezhoneg, hag a varvas en e yaouankiz-flamm.

(Per Denez)

DOCUMENT 7

7 A

Cérémonie de l'Hermine 1999,
article dans *Sterenn*, organe de l'ICB,
septembre 1999.

7 B

Liste des personnalités pourvues du
Collier de l'Hermine.

GOUEL AN ERMINIG

URZH AN ERMINIG

ISTOR AN URZH

E-touesk an urzhioù a vrezel hag a enor, Urzh an Erminig, krouet e 1381, goude emgann an Alre, a zo unan eus ar re gozhañ en Europa. Gant kroui-digezh an urzh e tiskoueze Yann IV e oa an duk a-us noblañs Breizh a-bezh. Klask a rae ivez bodañ an holl dud tro-dro dezhañ, pennaou Breizh. D'ar maouezed ha d'an dinoblidi e oa digoret Urzh an Erminig. Div chadenn aour savet gant skrafennoù klinket gant erminoù a rae kolier an Erminig. Skoulmet e oa penn an div chadenn gant ur gurunenn duk, doubl, div erminig amailhet skouret outi. Ur gitonig tollet tro-dro d'ar chadennoù a oa merket warnañ ar ger-stur "À ma vie".

HIZIV

Fa gemeras ar senedour Georges Lombard plas ar Prezidant René Pleven, e penn ar CELIB, e 1972, e teuas ar soñj dezhañ, a-benn e drugarekaat en anv Breizh, adsevel an enor krouet gant an duk Yann IV. Meur a hini a zegemeras an enor-mañ da c'houde. E 1985, Georges Lombard, Prezidant Skol-Uhel ar Vro d'an ampoent, a ginnige adsevel da vat an enor-man hag enoriñ, bep bloaz, tud o deus servijet Breizh, dreist-holl he sevenadur. Pevardenn ha daou-ugent o deus degemeret ar c'holier abaoe 1972.

Anna-Vari Arzur, Vefa de Bellaing, Jacques Briard, Herri Caouissin, Per Denez, Vetig ar Dret-Kervella, Jean Fréour, Charlez ar Gall, Yvonig Gicquel, Pierre-Roland Giot, Glenmor, Pierre-Jakez Helias, Jean-Jacques Hénaff, Ronan Huon, Yvonne Jean-Haffen, Dodik Jégou, Goulc'han Kervella, Lois Kuter, Pierre Laurent, André Lavanant, Raymond Lebossé, Joseph Lechvien, Robert Legrand, Pierre Lemoine, Pierre Le Treut, Jean L'Helgouac'h, Louis Lichou, Georges Lombard, Pierre Loquet, Henri Maho, Ivona Martin, Joseph Martray, Jean Mévellec, Polig Monjarret, Rita Morgan Williams, Bernard de Parades, Gabriele Pescatore, Michel Philipponneau, René Pleven, Yann Poilvet, Jordi Pujol, Henri Queffélec, Maryvonne Quéméré-Jaouen, Loëz Ropars, Naig Rozmor, Alan Stivell-Cochevelou, Albert Trévidic, Jean Tricoire.

Eizh anezho a zo aet d'an Anaon hiziv an deiz : Jean Mévellec marv e 1985, Henri Queffélec, d'an 12 a viz Genver 1992 ha René Plevan d'an 13 a viz Genver 1993, Yvonne Jean-Haffen, d'ar 24 a viz Du 1993, Jean Tricoire, d'an 19 a viz Meurzh 1994, Per Jakez Helias, d'ar 13 a viz Eost 1995, Glenmor d'an 18 a viz Mezheven 1996 ha Vefa de Bellaing, d'ar 16 a viz Ebrel 1998.

Kolier an Erminig. Gant an orfebour eus Kemper, Pierre Toulhoat eo bet empenet ha graet kolier an Erminig a-vremañ, diwar dielloù kozh.
Kolier an Erminig (en *Istor Breizh* Dom Morice, XVIIvet kantved)



Le collier de l'Hermine.

Le collier de l'Hermine actuel a été conçu et réalisé à partir de documents anciens par l'orfèvre quimpérois Pierre Toulhoat.
Collier de l'Hermine (in *Histoire de Bretagne*, Dom Morice, XVII^e siècle)

Pierrick Houdu

Prix de Rome, Grand Prix de la Ville de Paris, 1^{er} Prix du conservatoire de Paris.

Directeur du conservatoire de Tours en 1956.

Professeur de la Scola cantorum à Paris.

Professeur à l'Université de Laval et au conservatoire de Québec.

Deux cents œuvres éditées à Santa Monica (Californie), Chicago, New-York, Londres, Paris, dont les premières en 1937 à l'âge de 8 ans.

À NANTES,
LE SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1999

CÉRÉMONIE DE L'HERMINE

L'ORDRE DE L'HERMINE

HISTORIQUE

Créé en 1381, après la bataille d'Auray, l'Ordre de l'Hermine est l'un des plus anciens parmi les ordres militaires et honorifiques d'Europe. La fondation de l'Ordre par Jean IV, affirme à la fois la prééminence ducal sur l'ensemble de la noblesse bretonne et une volonté d'unité autour du souverain breton. L'Ordre de l'Hermine avait la particularité d'être ouvert aux femmes et aux roturiers.

Le collier de l'Hermine se composait de deux chaînes d'or, formées elles-mêmes d'agrafes ornées d'hermines. Ces deux chaînes étaient attachées à leurs extrémités par une double couronne ducal où deux hermines émailées étaient suspendues. Une banderole entourait les chaînes et portait la devise "À ma vie".

AUJOURD'HUI

Lorsqu'en 1972, le Sénateur Georges Lombard succéda au Président René Pleven à la tête du CELIB, il eut l'idée, pour lui exprimer la reconnaissance de la Bretagne, de remettre à l'honneur la distinction créée par le duc Jean IV. Plusieurs autres personnes reçurent ensuite cette distinction. En 1985, Georges Lombard, alors président de l'Institut, lançait l'idée que cette distinction soit reprise et serve à honorer chaque année des personnalités ayant servi la Bretagne, en particulier sa culture. Quarante-quatre personnes ont reçu le collier depuis 1972.

Anna-Vari Arzur, Vefa de Bellaing, Jacques Briard, Herri Caouissin, Per Denez, Vetig an Dret-Kervella, Jean Fréour, Charlez ar Gall, Yvonig Gicquel, Pierre-Roland Giot, Glenmor, Pierre-Jakez Helias, Jean-Jacques Hénaff, Ronan Huon, Yvonne Jean-Haffen, Dodik Jégou, Goulc'han Kervella, Lois Kuter, Pierre Laurent, André Lavanant, Raymond Lebossé, Joseph Lechvien, Robert Legrand, Pierre Lemoine, Pierre Le Treut, Jean L'Helgouac'h, Louis Lichou, Georges Lombard, Pierre Loquet, Henri Maho, Ivona Martin, Joseph Martray, Jean Mévellec, Polig Monjarret, Rita Morgan Williams, Bernard de Parades, Gabriele Pescatore, Michel Philipponneau, René Pleven, Yann Poilvet, Jordi Pujol, Henri Queffélec, Maryvonne Quéméré-Jaouen, Loëz Ropars, Naig Rozmor, Alan Stivell-Cochevelou, Albert Trévidic, Jean Tricoire.

Huit titulaires du collier sont aujourd'hui décédés : Jean Mévellec en 1985, Henri Queffélec le 12 janvier 1992 et René Pleven le 13 janvier 1993, Yvonne Jean-Haffen, le 24 novembre 1993, Jean Tricoire, le 19 mars 1994, Pierre Jakez Hélias, le 13 août 1995, Glenmor, le 18 juin 1996 et Vefa de Bellaing, le 16 avril 1998.

ROLL AL LID

- Degemer an dud e Palez ar C'hendalc'hioù
- Sonerezh evit digeriñ gant Pierrick HOUDY
- Prezegenn donemat gant Yvonig GICQUEL, Prezidant Skol-Uhel ar Vro
- Ur gerir degemer gant Jean-Marc HÉRAULT, Kanad ha Maer Naoned

- Prezegenn Michel PHILIPPONNEAU evit kinnig an It. Denise DELOUCHE
- Roicigezh ar C'holier gant Prezidant Skol-Uhel ar Vro
- Prezegenn gant an It. Denise DELOUCHE
- Prezegenn gant Per DENEZ evit kinnig an It. Riwanon KERVELLA
- Roicigezh ar C'holier gant Prezidant Skol-Uhel ar Vro
- Prezegenn an It. Riwanon KERVELLA

- Prezegenn an Ao. Jean-Bernard VIGHETTI evit kinnig an Ao. Patrick MALRIEU
- Roicigezh ar C'holier gant Prezidant Skol-Uhel ar Vro
- Prezegenn gant an Ao. Patrick MALRIEU
- Prezegenn an Ao. Joseph MARTRAY evit kinnig an Ao. Jean-Bernard VIGHETTI
- Roicigezh ar C'holier gant Prezidant Skol-Uhel ar Vro
- Prezegenn gant an Ao. Jean-Bernard VIGHETTI
- Bro Gozh
- Banne a enor

BRO GOZH VA ZADOÙ

Ni Breizhiz a galas, karomp hon gwir vro
Brudet eo an Arvor die ar bed tro-dro
Dispont kreiz ar brezel, hon tadoù ken mat
A skuilhas eviti o gvad

Diskan : O Breizh! Va Ero! Me gar va bro,
Tia ma vo 'r mor vel' mur 'n he zro
Ra vezo digabestr va bro

Breizh, douar ar Sent kozh, douar ar Varzhed,
N'eus bro all a garan kement barzh ar bed,

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

20h00 - Arrivée des invités à la Cité des Congrès

20h30 - Couverture musicale par Pierrick HOUDY

- Allocution de bienvenue de M. Yvonig GICQUEL,
Président de l'Institut Culturel de Bretagne

- Mot d'accueil de Jean-Marc HÉRAULT,
Député-maire de Nantes

Intermède musical

- Présentation de Madame Denise DELOUCHE
par son parrain M. Michel PHILIPPONNEAU

- Remise du Collier par le président de l'Institut

- Intervention de Madame Denise DELOUCHE

- Présentation de Madame Riwanon KERVELLA
par son parrain Per DENEZ

- Remise du Collier par le président de l'Institut

- Intervention de Madame Riwanon KERVELLA

Intermède musical

- Présentation de M. Patrick MALRIEU
par son parrain M. Jean-Bernard VIGHETTI

- Remise du Collier par le président de l'Institut

- Intervention de M. Patrick MALRIEU

- Présentation de M. Jean-Bernard VIGHETTI
par son parrain M. Joseph MARTRAY

- Remise du Collier par le président de l'Institut

- Intervention de M. Jean-Bernard VIGHETTI

22h25 - Bro Gozh

22h30 - V.n d'honneur

Pep menez, pep traoñenn da'm c'halon zo ker :
Enno kousk meur a Vreizhad taer!

Ar Vretoned a zo tud kalet ha kreñv,
Neus pobl ken kalonek a-zindan an neñv,
Gweez trit, son dudus a ziwan eno,
Ol pegen kaer ez out, va bro!

Mard eo bet trec'het Breizh er brezelioù eras,
He yezh a zo bepred ken bev ha biskoazh,
He c'halon virvidik a lamm c'hoazh 'n he c'hreiz,
Dihunet out bremañ va Breizh

En 1972 à Pontivy

M. René PLEVEN

En 1973 à Rome

Signor Gabriele PESCATORE

En 1973 à Rennes

M. Jean MEVELLEC

En 1988 à Rennes

Mme Vefa de BELLAING

M. Pierre-Roland GIOT

M. Polig MONJARRET

M. Henri QUEFFELEC

En 1989 à Nantes

M. Per DENEZ

M. Louis LICHOU

M. Bernard de PARADES

Mme Maryvonne QUEMERE-JAOUEN

En 1990 à Auray

M. et Mme Charles et Chanig LE GALL

M. Emile LE SCANV (GLENMOR)

M. Joseph MARTRAY

M. Albert TREVIDIC

En 1991 à Quimper

M. Pierre-Jakez HELIAS

M. Pierre LAURENT

M. Robert LEGRAND

M. Georges LOMBARD

En 1992 à Saint-Malo

M. Ronan HUON
Mme Yvonne JEAN-HAFFEN
M. Michel PHILIPONNEAU
M. Jordi PUJOL

En 1993 à Dinan

Sœur Anna-Vari ARZUR
M. Herry CAOUISSIN
M. Yann POILVET
M. Jean TRICOIRE

En 1994 à Vannes

Mme Vetig an DRET-KERVELLA
M. Yvonig GICQUEL
M. Alan STIVELL
M. Pierre LEMOINE

En 1995 à Guérande

M. Jacques BRIARD
M. Jean FREOUR
Mrs Lois KUTER
Mme Ivona MARTIN
M. Loeiz ROPARS

En 1996 à Pont-L'Abbé

M. André LAVANANT
M. Joseph LEC'HVIEN
M. Pierre LE TREUT
Mrs Rita MORGAN WILLIAMS

En 1972 à Pontivy

M. René PLEVEN - Né à Rennes en 1901, René Pléven a d'abord fait carrière dans l'industrie avant de rejoindre la France Libre en 1940. Compagnon de la Libération, de nombreuses fois ministre et deux fois Président du Conseil sous la IVe République, il a été Président du C.E.L.I.B. de 1951 à 1972 et premier Président du Conseil Régional de Bretagne de 1974 à 1976. Il est décédé le 13 janvier 1993.

En 1973 à Rome

Signor Gabriele PESCATORE - Né en 1916, Gabriele Pescatore après une brillante carrière universitaire est devenu Président de la Cassa per il Mezzogiorno (Caisse de développement du Midi et de l'Italie). Il est aujourd'hui Président de section au Conseil d'Etat Italien.

En 1973 à Rennes

M. Jean MEVELLEC - Né à Coray en 1903, Jean Mévellec a d'abord été ouvrier agricole de 1920 à 1929 puis exploitant agricole à Scaër. Syndicaliste agricole, il est devenu en 1958 Président de la Chambre Régionale d'Agriculture. Jean Mévellec est décédé en 1985.

DOCUMENT 8

LA BANDE DESSINÉE

SECHER-LE HONZEC

8 A

“Les non-dits de la Bretagne dessinée”,
article de *Télérama*, 22 décembre 1999.

8 B

“Ouest-France publie une BD contre-révolutionnaire
en 340 épisodes”, bulletin du Réseau Voltaire,
novembre 1999.

8C

Article de *Libération* du 16 mars 2000.

Polémique autour d'une BD

L'intention était bonne : en publiant "Histoire de Bretagne", bande dessinée à succès, "Ouest-France" voulait faire œuvre pédagogique pour le plus grand nombre. Mais les erreurs, omissions et insinuations relevées dans le texte amènent à s'interroger sur les visées idéologiques des auteurs.

Les non-dits de la Bretagne dessinée

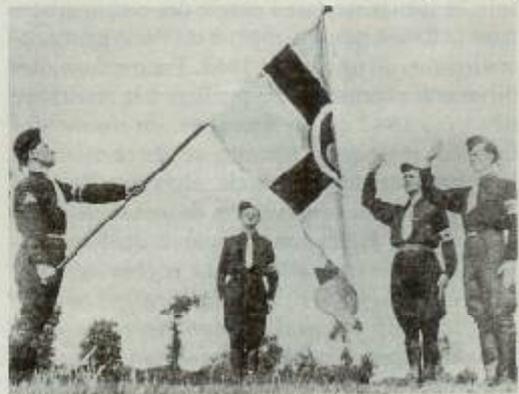
Notre histoire ». Le 14 juillet dernier, *Ouest-France* annonçait sous ce titre la publication quotidienne dans ses colonnes, pour une durée de 3-0 numéros, d'une histoire de la Bretagne en bande dessinée. « Cette histoire de Bretagne est une œuvre unique », écrivait alors Didier Pillet, le rédacteur en chef du journal, qui ne manquait pas dans son article de présentation de souligner l'excellence du travail du scénariste de la BD, Reynald Secher. « Sa démarche carbure à l'authentique, la quête de vérité est sa ligne d'horizon. » N'en jetez plus. Depuis cette date, les quelque 2,3 millions de lecteurs du premier quotidien français peuvent suivre chaque matin les nouvelles planches de ce feuilleton historique. *Ouest-France* n'est pas lui-même à l'origine de cette bande dessinée, il se contente de reproduire dans ses pages les huit tomes d'une série baptisée *Histoire de Bretagne*, dessinée par René Le Honzec et écrite par Reynald Secher.

Quand, en 1991, les deux hommes se lancent dans ce projet, aucun éditeur n'y croit. À commencer par la société d'édition d'*Ouest-France*. Une solution s'impose : partir seuls en fondant une maison d'édition, ce que fera Reynald Secher. Les premiers pas de la nouvelle société sont précaires, mais grâce au soutien d'une cinquantaine d'entreprises bretonnes qui s'engagent à préacheter des milliers d'exemplaires, *Histoire de Bretagne* décolle. « Les huit tomes se sont vendus à 250 000 exemplaires », précise avec fierté Reynald Secher. On peut estimer qu'un Breton sur sept les a déjà lus.

Bref, un beau succès d'édition, qui mériterait un joli coup de chapeau – des tirages pareils sont plutôt rares –, si cette bande dessinée tenait la promesse sur laquelle elle se vend si bien : « Mettre à la portée de tous une histoire attractive, rigoureusement authentique, qui se réfère aux tra-



Ci-contre : sous l'Occupation, le salut au drapeau des Volontaires du Parti national breton (PNB). En haut, une case du tome VII d'*Histoire de Bretagne*, opportunément recadrée...



LES PAYSANS EMPOCHENT LES BILLETS DE BANQUE, LES MARINS PÊCHENT BEAUCOUP DE POISSONS ET LE PRIX EN EST ÉLEVÉ ...



... ICI, ON N'A JAMAIS CONNU AUTANT DE RICHESSE ... ON NE SE PRIVE DE RIEN, ON S'AMUSE ... LES HABITANTS CRIENT EN LEUR FOR INTÉRIEUR : « VIVE LA GUEKKE » ! PERSONNE NE S'EN PLAINT SAUF QUELQUES RENTERS.

► *voux les plus récents.* » Or, s'il est vrai que Reynald Secher prend bien soin de s'appuyer sur un grand nombre de documents et d'archives, s'il étaye effectivement ses propos de chiffres précis, il commet un certain nombre d'erreurs et d'omissions dont il est difficile de croire qu'elles sont le seul fruit du hasard.

Quelques exemples choisis dans la période contemporaine suffisent pour s'en convaincre. Dans l'introduction du tome VII, Reynald Secher s'interroge : « Comment se fait-il que, plusieurs décennies après la Première Guerre mondiale, nous ne connaissions pas encore le nombre exact des Bretons morts au front ? » Faux, le chiffre est connu, il est compris entre 125 000 et 130 000. Lui-même le cite d'ailleurs plus loin dans la BD en le faisant suivre d'un point d'interrogation totalement inutile. Ce faisant, il relaye le discours classique des nationalistes bretons, qui ont toujours cherché à accrédi- ter l'idée d'une Bretagne particulièrement sacrifiée (par la France) au cours de la Première Guerre mondiale.

À propos de la Seconde Guerre mondiale, cette fois, le scénariste date l'entrée des communistes dans la Résistance à la rupture du Pacte germano-soviétique, au printemps 1941. Encore faux, des dirigeants communistes appellent à la résistance dès l'été 1940 et, en Bretagne, on trouve des traces de résistance communiste dès ce moment-là. Pour cette même période, alors que Reynald Secher évoque les événements de novembre 1942, le visage de Pierre Laval apparaît dans un dessin avec cette annotation : « Le régime de Vichy s'engage alors dans une collaboration ouverte et officielle personnalisée par Pierre Laval. » L'auteur reprend incidemment ici la vieille thèse éculée des pétainistes sur les deux Vichy. Le bon Vichy de Pétain et le mauvais de Laval. Or, à la lumière des travaux récents des historiens, cette thèse ne tient pas. La collaboration « ouverte et officielle » commence après l'entrevue de Montoire, en octobre 1940.

Page 8, le dessin d'un banquier rappelle l'iconographie antisémite d'avant-guerre.

« En 1962, pour 3 200 000 Bretons résidant en Bretagne, 600 000 vivent en France. »
Extrait de la BD.

Plus loin, Reynald Secher cite à plusieurs reprises les noms de François Debauvais (avec une faute d'orthographe), Ollivier Mordrelle (dit Olier Mordrel) et Raymond Delaporte, dirigeants du Parti national breton (PNB), de Célestin Lainé, chef de la sinistre *Bezenn* Perrot, groupe militaire qui participera à la lutte contre la Résistance aux côtés des Allemands, sans jamais évoquer ni les faits qui leur seront reprochés à la Libération, ni leur condamnation et leur fuite à l'étranger. Il entame ensuite le couplet habituel sur la condamnation sans nuance (tous collabos) dont aurait été victime l'ensemble du mouvement breton après guerre. Sa démonstration serait nettement plus convaincante s'il ne réduisait pas la collaboration des nationalistes bretons à la seule *Bezenn* Perrot. Or, sans être totalement aligné sur toutes les thèses nazies, le PNB n'en a pas moins souvent épousé, dans ses discours comme dans ses écrits, des positions racistes, xénophobes et antisémites. De cela, naturellement, pas un mot.

On peut également s'étonner que le souci pédagogique de Reynald Secher, qui, tout au long de cette BD et notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, retrace en parallèle l'histoire de la Bretagne et les grands événements du monde, fasse totalement l'impasse sur la Shoah. Pas un seul mot, en dehors d'une brève mention sur le nombre de déportés juifs bretons. Pas un seul dessin non plus. Un détail de l'histoire, sans doute. Ce tome contient encore plusieurs autres exemples d'erreurs ou d'approximations, comme ce lapsus (révélateur ?) : « En 1962, pour 3 200 000 Bretons résidant en Bretagne, 600 000 vivent en France. » Reynald Secher rêve tout haut, mais jusqu'à plus ample information la Bretagne est en France. Au total, ces erreurs, ces insinuations douteuses, ces omissions prouvent bien que cette bande dessinée offre une vision très partielle de l'histoire, ce que confirment plusieurs historiens.

Jean Kerhervé, professeur d'histoire du Moyen Âge et de civilisation de la Bretagne à l'université de Rennes, explique ainsi : « Reynald Secher veut donner l'impression que son histoire est dépassionnée et qu'elle repose sur des bases scientifiques solides, mais ce n'est pas la réalité. Elle contient des erreurs historiques. Elle n'est pas non plus au-dessus des passions car elle est fondée sur des a priori idéologiques forts, même pour la période du Moyen Âge. » De son côté, Jacqueline Sainclivier, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Rennes, souligne : « Les erreurs ne sont pas évidentes à percevoir pour le grand public, mais quand on connaît un peu la réalité, on se rend compte que Reynald Secher avance parfois par omission, insinuation ou approximation. » Quant à Philippe Bossis, ancien professeur d'histoire à l'université de Nantes, il affirme sans équivoque : « Pour la période que j'ai le plus étudiée [NDLR : le XVIII^e siècle et la Révolution], cette BD offre une représentation sommaire et biaisée, on pourrait dire orientée, de l'histoire bretonne. »

De son côté, Reynald Secher se défend : « J'avais simplement envie que les gens connaissent leur histoire, et si j'ai commis des erreurs, je les cor- ►

« rigerai. Je ne prétends pas détenir le monopole de la vérité. » Il rejette par ailleurs avec vigueur tout a priori idéologique de sa part : « Je ne suis ni révisionniste ni négationniste, on me prête des idées qui ne sont pas les miennes. » En Bretagne en tout cas, certaines idées de Reynald Secher sont connues depuis longtemps. Cet historien, qui aime aligner ses diplômes comme autant de preuves de son savoir scientifique, est l'inventeur de la notion de « génocide vendéen », qu'il a développée dans une thèse très controversée : *Le Génocide franco-français : la Vendée vengée*.

Peu après la parution de celle-ci, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer l'utilisation du terme « génocide » concernant la Vendée et ont jugé avec sévérité le contenu de ce travail. « C'était une thèse surprenante par le choix et le traitement à sens unique de la documentation utilisée », estime encore aujourd'hui Alain Croix, professeur d'histoire à l'université de Rennes, spécialiste des XVI^e et XVII^e siècles. « Ce n'est pas parce que des auteurs ont voulu pendant des décennies oublier la réalité de la répression en Vendée qu'il faut aujourd'hui tomber dans un délire compensateur », écrivait déjà en 1986, dans les *Annales de Bretagne*, Jean Clément Martin, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Nantes. Cet épisode a-t-il coûté à Reynald Secher la carrière universitaire qu'il souhaitait mener ? Possible. Il a, en tout cas, postulé à plusieurs reprises à un poste, en vain.

Reynald Secher s'est également et brièvement essayé à la politique comme candidat sur les listes UDF-RPR aux dernières municipales de Rennes. Il est par ailleurs présenté par certains comme

Reynald Secher, l'auteur de la BD, est aussi l'inventeur de la notion de « génocide vendéen », qu'il a développée dans une thèse très controversée.



Les huit tomes d'*Histoire de Bretagne* se seraient vendus à 250 000 exemplaires au total.

faisant partie du Cercle Renaissance (ce qu'il dément farouchement) et aurait participé aux après-midi du livre du Cercle Horizons (ce qu'il dément également) (1), deux associations largement investies par l'extrême droite. De son côté, le dessinateur d'*Histoire de Bretagne*, René Le Honzec, a lui collaboré à *Minute* de 1981 à 1986, sous le pseudonyme de Torr'Pen (« Casse-tête » en breton).

Interrogé sur cette étrange *Histoire de Bretagne* qu'il a pris la décision de publier, Didier Pillet, rédacteur en chef de *Ouest-France*, récuse ce qu'il considère être des « préjugés » sur les deux auteurs. « Je ne me mêle pas de la vie privée des gens. Quand je discute avec un représentant du Parti communiste, je ne lui renvoie pas son appartenance à un parti stalinien qui a fait 31 millions de morts. Ce qui m'intéresse, c'est ce qu'est cette personne aujourd'hui, ce qu'elle nous dit, ce qu'elle nous apporte, en quoi le débat avec elle peut nous enrichir. »

Reste que la question de fond n'est pas là. Que Reynald Secher et René Le Honzec, quels que soient leurs parcours respectifs, publient une bande dessinée contenant un certain nombre d'erreurs factuelles, d'omissions volontaires ou involontaires, offrant au final une lecture orientée de l'histoire, relève de leur responsabilité. Qu'en revanche un journal comme *Ouest-France*, qui défend depuis ses origines des positions humanistes courageuses, se fasse le relais quotidien de cette bande dessinée est beaucoup plus troublant. Car, de deux choses l'une. Ou *Ouest-France* a accepté avec une certaine légèreté cette publication, sans mesurer totalement la portée de son contenu. Ou le journal publie cette BD en parfaite connaissance de cause, ce qui serait autrement plus grave. Mais dans les deux cas, il doit pour le moins quelques explications à ses lecteurs. « Nous n'avons pas eu à ce jour une seule réaction négative à cette BD », plaide Didier Pillet. Ce qui ne prouve rien. Les planches publiées actuellement traitent d'un passé mal connu du public (XVI^e), et, à moins d'être un spécialiste, il est difficile d'en percevoir les travers.

« La décision de publier cette bande dessinée a été prise par la rédaction en chef et acceptée par la direction générale », explique également Didier Pillet. Pour nous, cette BD est un outil de connaissance de l'histoire de la Bretagne que nous avons mis à la disposition du plus grand nombre par le moyen du journal. Sur le fond, le rédacteur en chef de *Ouest-France* renvoie les critiques à un débat entre historiens. « Je suis moi-même historien de formation et je sais que personne ne peut prétendre détenir la vérité. Comme toute histoire, celle-ci est peut-être contestable sur certains aspects, c'est tout à fait possible. S'il y a des erreurs et des omissions, il faut en parler. Si des historiens ont des points de vue différents, leurs avis seront les bienvenus dans le journal. » En attendant, « une certaine histoire de la Bretagne » continue d'être publiée chaque jour par le plus grand quotidien français... ● Olivier Miot

(1) Cette participation est mentionnée dans le livre de Jean-Yves Camus et René Monzat, *Les Droites nationales et radicales en France*, paru aux Presses universitaires de Lyon en 1992. Selon les auteurs, leur livre n'a jamais fait l'objet d'un procès en diffamation.

Ouest-France publie une BD contre-révolutionnaire en 340 épisodes

(99/0424) *Ouest-France* publie en feuilleton, chaque jour depuis le 13 juillet 1999 et pour 340 numéros, *L'Histoire de Bretagne* en bande dessinée de Reynald Secher et René Le Honzec.

Ouest-France est le quotidien français le plus diffusé avec une moyenne supérieure à 800 000 exemplaires par numéro. Pour des raisons historiques particulières, il a la singularité de ne pas appartenir à une holding de presse, mais à une association religieuse, émanation de la Démocratie chrétienne. En 1990, *Ouest-France* a racheté son rival en Normandie, *La Presse de la Manche*, puis, en 1999, il a passé accord avec la Socpresse (dite « groupe Hersant ») pour créer une holding, Loire Océan Communication (LOC), contrôlant *Le Courrier de l'Ouest* (Angers), *Le Maine libre* (Le Mans), *Vendée matin* (La Roche sur Yon), *Presse Océan* et *L'Éclair* (Nantes). Soit un total de 200 000 exemplaires quotidiens supplémentaires. *Ouest-France* détenant 53 % de LOC se trouve donc désormais dans une position hégémonique dans sa zone de distribution, la diversité des titres ne maintenant qu'une fiction de pluralité.

En entreprenant la publication de cette *Histoire de Bretagne*, *Ouest-France* souligne son intention pédagogique pour forger l'identité bretonne. Il révèle aussi que la réalisation de cet ouvrage, édité en huit tomes à compte d'auteur, n'a été possible que grâce au soutien de mécènes qui en ont préacheté des milliers d'exemplaires.

La lecture du travail de Secher et Le Honzec a surpris plus d'un historien. Il s'agit manifestement d'une réécriture mythique de l'Histoire, dans une perspective contre-révolutionnaire, où l'identité bretonne est définie à partir du martyr dont les Bretons auraient été perpétuellement victimes. M. Sécher est l'inventeur du « génocide vendéen », qu'il a exposé, en 1986, dans *Le Génocide franco-français : la Vendée-Vengé. C'est sur la base de ce mythe qu'a été écrit le texte du spectacle promu par le vicomte Philippe Le Jolis de Villiers de Saintignon au Puy-du-Fou*. Dans son *Histoire de Bretagne*, Reynald Secher tente de répondre à la question qu'il se pose à lui-même : « *Y a-t-il eu programmation d'un ethnocide culturel de la Bretagne ? Si oui, qui a conceptualisé cette politique ? Quels ont été les moyens utilisés ?* ».

Cette entreprise idéologique prolonge intellectuellement celle conduite au début du siècle par Ollier Mordrel qui, à la faveur de l'Occupation nazie, parvint à exalter le particularisme breton, à séparer le mouvement régional de la République et à l'identifier au national-socialisme, et enfin, à tracer un rôle distinct pour la Bretagne fasciste dans le Nouvel ordre européen.

Le dessinateur René Le Honzec a collaboré à *Minute*, de 1981 à 1986, sous le pseudonyme de Torr'Pen (Cassette en breton). Il a déjà illustré des textes de Reynald Secher sur la Vendée et la Chouannerie. Les deux auteurs étaient alors édités par Fleurus, une maison catholique rachetée par Média-Participations (dit « groupe Ampère »), la holding de presse de l'Opus Dei en France, en Belgique et aux Pays-Bas.

Reynald Secher et les mécènes qui le soutiennent ont la particularité d'appartenir presque tous à l'Institut de Locarn, un organisme patronal régional satellite de l'Opus Dei (cf. *Goliath Magazine* n° 59, *Locarn : le bunker de la reconquête*). Les plus importants appartiennent également au Club des Trente, un lobby de trente patrons bretons. M. Sécher a écrit et édité une hagiographie de Jean-Pierre Le Roch, fondateur des Mousquetaires-Intermarché et premier président de Locarn.

Les principaux bienfaiteurs de *L'Histoire de Bretagne* sont : Citroën (dont le directeur rennois, Auguste Genovèse, fut président de l'Institut de Locarn) ; Le Crédit mutuel de Bretagne ; Glon Élevage (qui s'est rendu tristement célèbre en produisant des farines animales, et dont le Pdg, Alain Glon, est l'actuel président de l'Institut de Locarn) ; Jean Hénaff SA (dont le Pdg, Jean-Jacques Hénaff est administrateur de l'Institut de Locarn), Legris Industries, Groupe Louis Le Duff, Maurice de Quénétaïn, Sagal Guyomarc'h Vannes, Stavalen Jean SA, et Transports frigorifiques européens (dont les nervis du DPS dégageaient les entrepôts bloqués par des grévistes).

Illustrations extraites d'*Histoire de la Bretagne* de Reynald Sécher et René Le Honzec
(tome 7, période 1914-1972)

Des banquiers profitent de la Grande guerre. Ce dessin est inspiré des représentations des financiers juifs dans la propagande antisémite (p. 8).



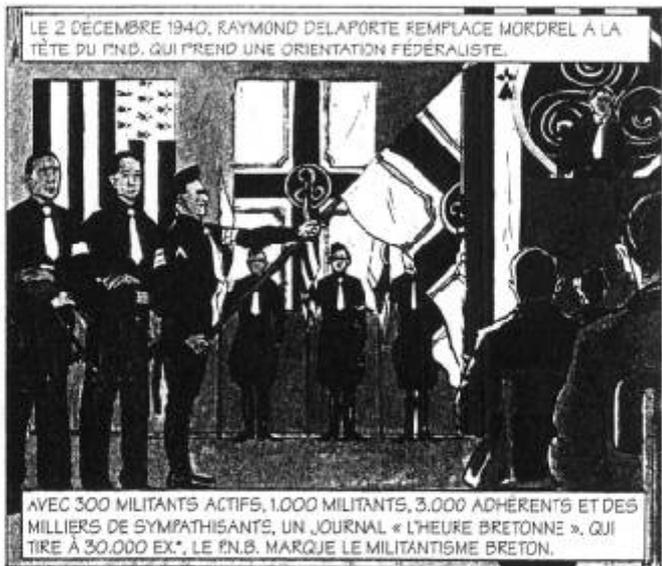
Le texte omet d'indiquer qu'Ollier Mordrel et François Debeauvais étaient des militants nazis (p. 21).



Le mouvement d'Henri Dogères n'est pas nommé. Il s'agit d'une ligue fasciste, les « chemises vertes » (p. 25).



Reproduction de la page 31. Réhabilitation des collaborateurs (Mordrel, Debeauvais, Fouéré, Perrot...) et apologie du nazisme (la cérémonie du PNB est inspirée d'une photographie célèbre. Le cliché complet comprend le salut hitlérien au drapeau).



EN FAIT, LE MALENTENDU EST PROFOND. LE « PROVINCIALISME » DE VICHY N'EST QU'UNE EXPRESSION DU CENTRALISME FRANÇAIS. LES PRÉFETS RELAYENT LES ORDRES D'UN ÉTAT AUTORITARISTE. LES MUNICIPALITÉS DES COMMUNES DE PLUS DE 2.000 HABITANTS SONT DÉSIGNÉES, LES ANCIENS ÉLUS « SUSPECTS » SONT RÉVOQUÉS.

LE 30 JUIN 1941, LA LOIRE-INFÉRIEURE EST SÉPARÉE DE LA RÉGION BRETAGNE ET RATTACHÉE À CELLE D'ANGERS.



LA « BEZENN PERROT » A ÉTÉ CONDAMNÉE DÈS SA FORMATION EN DES TERMES PRÉCIS PAR LE PNB, ET LES RESPONSABLES DES ORGANISATIONS BRETONNES CAR « ELLE USURPAIT LE NOM DE L'ABBÉ PERROT DONT L'ESPRIT ÉTAT EN TOTALE OPPOSITION », MALGRÉ SON ABSENCE OBJECTIVE DE REPRÉSENTATIVITÉ, ELLE VA DEVENIR UN SYMBOLE, LE SYMBOLE PERMETTANT DE CONDAMNER SANS AUCUNE NUANCE, DANS UN AMALGAME VOLONTAIRE, L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT BRETON ET DE SEMER LE DOUTE ET L'OPPROBRE À SON SUJET. ÉNONCÉE DÈS LA LIBÉRATION, CETTE AMBIGUÛTÉ A ÉTÉ ENTRETENUE SCIEMMENT PENDANT PLUSIEURS DÉCENNIES ENGLOBBANT TOUT CE QUI ÉTAIT BRETON ET OUBLIANT L'ACTION DANS LA RÉSISTANCE OU LA PRÉSENCE DANS LES FORCES FRANÇAISES LIBRES DE DON NOMBRE DE MILITANTS « ENGAGÉS AU NOM DE LEUR CULTURE ET DEVOIR » (SAO BREIZ - BRETAGNE DEBOUR).

*S.O. SOUVENT CONFONDUE AVEC LA GESTAPO

Libération

Une BD bretonne à relents révisionnistes

Vendue à 250 000 exemplaires, publiée en feuilleton dans «Ouest-France», «l'Histoire de la Bretagne» de Reynald Secher et René Le Honzec occulte le génocide juif pendant la Seconde Guerre mondiale et minimise la collaboration. Pages 34 et 35

(1^{er} page couverture)

LE BILAN HUMAIN ET MATÉRIEL DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EST ACCABLANT : 55 MILLIONS DE MORTS, DES PAYS ENTIERS DÉTRUITS. LA BRETAGNE A PLUSIEURS VILLES RASÉES : BREST, SAINT-MALO, SAINT-NAZAIRE, LORIENT ...
 IL Y A EU 3.763 DÉPORTÉS (DONT 224 JUIFS), 50 % EN SONT MORTS : 2.276 FUSILLÉS, 6.500 CIVILS TUÉS* SURTOUT PAR LES BOMBARDEMENTS ...
 DES MILLIERS DE MAISONS, DES USINES, DES PONTS, DES VOIES FERRÉES, DES PORTS ONT ÉTÉ DÉTRUITS ...
 LA BRETAGNE S'EST DIVISÉE. LA RÉSISTANCE VA MARQUER LE MONDE POLITIQUE JUSQU'À NOS JOURS.

P. 35.

Jacobins contre Bécassine?

Depuis que l'Histoire de Bretagne a les horreurs de Ouest-France, plusieurs publications s'en sont inquiétées (Télérama) ou l'ont décriée (Le Figaro). Un journal régional, le *Nouvel Ouest*, a pris la défense de Secher, sous les titres «Paris nous prend pour des ploucs» et «Notre histoire nous appartient». Four ce bimensuel du grand Ouest, très à droite et qui cultive de façon masochiste le complexe de Bécassine, si, dans le passé, on a amalgamé les Bretons aux collabos, on associe désormais un historien régionaliste à un révisionniste. «A chaque fois que les Bretons revendiquent plus de libertés, on les traite de nazis», explique le directeur du journal, Hervé Louboutin. Sur ce même thème, des personnalités, notamment de l'Institut culturel de Bretagne et le président du Conseil culturel de Bretagne, défendent l'historien. Pour Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'Union démocratique bretonne (gauche), qui, lui, critique la version Secher de l'histoire, l'amalgame a certes été réel. «Il y a eu une stigmatisation du mouvement breton de la part de l'État, alors que l'État lui-même n'avait pas encore fait son autocritique, sur le rasle du Vél d'Hiv, par exemple.» Mais

d'ajouter, «Je suis également conscient que derrière la dénonciation de la stigmatisation, il peut y avoir des arrière-pensées qui ne sont pas très honorables.» Reynald Secher, non autonomiste et non bretonnant, serait donc la victime d'une tradition jacobine qui diabolise tout ce qui est d'initiative bretonne. Et victime de ses opinions de droite face à une université de gauche. L'auteur de la BD, qui fut candidat aux municipales de Rennes en 1995 sur une liste UDF-RPR, nie des liens avec l'extrême droite. Son coauteur, René Le Honzec, a été dessinateur pour *Mimute*. Et le *Nouvel Ouest* de reprocher à *Télérama* d'avoir justement choisi les critiques d'universitaires «très à gauche», jacobins, voire, pour l'un, «antichrétiens». Et de fustiger au passage l'action du Réseau Voltaire, «association qui a milité pour le Pks». Mais un supposé combat histoire de droite contre histoire de gauche, histoire jacobine contre histoire régionaliste, suffit-il à expliquer l'oubli de la Shoah? Les défenseurs de Reynald Secher s'avouent un peu «gênés». Même si pour eux cet oubli serait dû au caractère «réducteur» d'une BD.

e.t.c.

«Ouest-France» publie une bande dessinée sur l'histoire de la Bretagne qui occulte la Shoah

Bulles amnésiologiques



Peut-on parler de la Seconde Guerre mondiale sans évoquer la Shoah? C'est ce tour de force que s'apprête à réaliser *Ouest-France*, premier quotidien français, qui publie depuis juillet une bande dessinée en 340 épisodes sur l'histoire de la Bretagne. Cette saga éponyme en huit tomes, présentée par ses auteurs, Reynald Secher à l'initiative et René Le Hénaux au dessin, comme «rigoureusement authentique», retrace des événements à nos jours l'histoire du duché devenu province et, par ailleurs, l'histoire de France et de l'humanité. Une biographie du monde suffisamment précise pour citer la création du Pakistan ou le génocide khmer, mais pas la mort programmée de six millions de juifs. Dans le tome VII (1914-1977), qui paraîtra dans *Ouest-France* ce printemps, Secher évoque l'accession au pouvoir de Hitler, qui instaure «une lutte des races», mais ne fait mention des victimes juives de la guerre qu'au détour d'un bilan concernant la Bretagne: «... Il y a 3763 déportés (dont 224 juifs), 6500 civils tués...» Fourrant, dans les mêmes pages, l'écrivain cite «des millions de morts» provoqués par le communisme.

S

Bel Pétain et du mauvais Laval, analyse Christian Fougeard, professeur d'histoire à l'université de Bretagne occidentale. Occultant la guerre en Bretagne, si Secher parle de la Résistance, qui fut largement plus importante que la collaboration, il adoucit pour ses lecteurs une page noire de l'histoire, celle du Parti national breton, le PNB. Une vignette évoque de façon tronquée ces événements qui ne concernent qu'une minorité, mais ont laissé des traces profondes dans la psyché régionale. *«Revenus d'Allemagne»*, François Echaoui et Olier Morédrel (président

Conseil national breton indépendantiste. Le PNB, dissout le 20 octobre 1938, est reconstitué en octobre 1940. Cet innocent «revenus d'Allemagne» dissimule une réalité qui l'est moins. Car les dirigeants du PNB étaient parés en Allemagne en août 1939 pour obtenir des nazis la création d'un «État indépendant breton». Ces deux hommes sont certes «revenus», mais dans ces fourgons allemands, en tant qu'alliés des nazis. Le PNB évoluera au fil de la guerre, mais au lieu d'être jusqu'en 1944 à être sous la protection de l'occupant. Quand on demande à Secher pourquoi il occulte ainsi la collaboration du PNB, il explique qu'il s'agit d'une minorité de militants, et insiste sur le seul Bezenin Ferrer (formation Perrot), 70 hommes issus d'une scission du PNB, qui prendraient en 1943 l'uniforme allemand pour combattre les maquis bretons. Pour Secher, le Bezenin Ferrer est «le symbole permanent de condamner sans aucune nuance, dans un amalgame volontaire, l'ensemble du mouvement breton...»

Financements publics. Secher affirme aujourd'hui: «Les juifs qui «vivaient par chez breton» en 1945 je sais que vous étiez dénués, fusillés.» Ce qui est faux. Autre argument, «l'éthnocide culturel» commis par la France, qui pourrait fournir une excuse aux délires de certains. Cela pourrait tenir si ces hommes avaient conçu une simple alliance tactique avec ceux qui étaient les ennemis de leurs ennemis. Or Olier Morédrel présentait dès mars 1933 un programme politique d'inspiration nazie, saga, qui reprendait les thèmes de «H. Hitler» compris en matière de «pureté» raciale. Condamné à mort par contumace à la Libération (3), Olier Morédrel contiendra après la guerre, de son côté, à distiller ses idées dans des revues extrémistes. *«Secher reprend ce que j'appelle la légende noire du mouvement breton*, explique l'historien Christian Fougeard. Or le PNB pendant la guerre, c'est une même minorité numérique rejetée par la population, ce qu'il lui dit dans *La thèse de la légende noire: insupportable, car si les gais les ont rejoints à la Libération, c'est parce qu'ils se vantaient de qu'ils avaient fait.»*

«Ce n'est qu'une BD, j'en ai pas eu le plaisir», se défend Secher à propos de ses omissions, et, simplement, celle de la Shoah. Peut-on revenir d'acier en même temps la rigueur et la négligence sous prétexte qu'on a choisi un format populaire? Un format qui a permis la vente de 250 000 exemplaires de l'ouvrage et a attiré l'attention de généraux d'armateurs quand le projet n'était qu'une ébauche. Car cette BD autoéditée a obtenu avant son écriture l'aide de mécènes, comme les conseils régionaux de Bretagne et des Pays-de-Loire, les conseils généraux du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et du Finistère (jusqu'au tome IV), et d'entreprises. Le discret «club des Treize» aura aussi participé à son financement (4). Au conseil régional de Bretagne, on justifie son soutien par le fait qu'un tel ouvrage n'aurait pas, et que c'est qui se proposait de le réaliser était un historien reconnu. Cette *«Histoire de Bretagne»* apparaît aux uns et aux autres comme un outil promotionnel au moment où le long combat d'un certain nombre de



l'auteur des textes, Reynald Secher, s'attarde sur les goulags soviétiques, il oublie les camps d'extermination. Malaise et polémique.

Reynald Secher, qui affirme en privé que la Shoah est «un crime majeur», rejette comme une «injustice» toute allusion à un quelconque négationnisme de sa part. Et rappelle qu'un de ses livres s'intitule *Le Juif et Vendéen* (1). Cet auteur de plusieurs ouvrages historiques s'est fait connaître en 1985 par une thèse de doctorat sur «le génocide franco-français» perpétré en Vendée (2). Une thèse contestée, qui a fait de lui un temps le héros d'une certaine droite, qui voyait avec bienveillance la Révolution française remise en cause avant le bicentenaire. Et qui, dit-il, lui aurait coûté sa carrière universitaire. En 1991, Secher, qui n'est de ses partisans juges-uns, publie *Un siècle sur la Vendée*, écrit un nouveau livre où il s'inquiète de voir à l'œuvre pour le génocide juif le même processus d'oubli et de contestation que pour le «génocide vendéen». Ce livre a fait l'objet d'une critique de négationnistes qui, sous le titre *«Le raie des Reynald Secher»*, reconnaissent son travail sur la Vendée, mais se défendent de ses conclusions sur la Shoah. **Double discours?** Il y aurait donc d'un côté un Reynald Secher soucieux de la mémoire de la Shoah, et de l'autre, le même homme qui cubie d'en parler? L'intéressé s'en défend: «Il n'y a pas eu de camp d'extermination en Bretagne.» Exact. Mais il n'y a pas non plus eu de goulags sur le territoire breton, ce qui n'empêche pas le même auteur de parler des «millions de morts dans les goulags tués par Lénine». La même vision partielle de l'histoire est l'oeuvre avec Vichy. Ainsi, la collaboration d'Etat est datée de 1942. Nulle allusion à la poignée de main entre Hitler et Pétain en octobre 1940. «C'est la vieille thèse du Dr. Vignati sur 6.

«Ce n'est qu'une BD, j'en ai pas eu le plaisir.» Reynald Secher, à propos de ses omissions, et surtout de celle de la Shoah.



Bretons pour leur culture finissait par rencontrer l'intérêt des entrepreneurs pour le label Bretagne. Si l'on peut reprocher à ces mécènes de n'avoir pas vérifié le résultat, ceux-ci peuvent au moins évoquer l'excuse d'être intervenus avant l'écriture. Ce qui n'est pas le cas de *Ouest-France*.

Le quotidien régional a offert à Secher et Le Honzec une caution commerciale non négligeable; comme le prouvent les témoignages de libraires de Brest et de Rennes, qui constatent une forte progression des ventes depuis le démarrage du feuilleton dans les pages du journal, accompagné l'été dernier par une

«Si l'oubli est impardonnable, la manipulation et l'occultation sont des crimes infiniment plus graves car pensés, programmés et doublés d'un forfait historique.»
Reynald Secher, dans l'introduction du tome VII

campagne de promotion. Mais, surtout, *Ouest-France* a offert aux deux auteurs une caution morale importante, que résume Secher: «Si ce n'était pas sérieux, *Ouest-France* ne l'aurait pas publié.» Didier Pillet, rédacteur en chef du journal, qui avait présenté cette BD sous le titre «Notre histoire», n'a pas sou-

haité répondre à *Libération*. Mais il a déjà affirmé qu'il publierait cette BD «très consensuelle, jusqu'au bout». Pourtant, selon nos informations, on réfléchit au sein du quotidien à un arrêt discret de cet embarrassant feuilleton.

Mea-culpa. Aujourd'hui, Secher se dit prêt à rectifier ses erreurs dans une réédition. Ce à quoi Chris-

tian Bougeard répond: «Je pense que ce ne sont pas des erreurs. C'est beaucoup plus grave que ça. C'est une analyse construite, élaborée, qui est idéologiquement très engagée.» Mais le jugement le plus critique est celui d'un historien que Secher connaît particulièrement bien: «Si l'oubli est impardonnable, la manipulation et l'occultation sont des crimes infiniment plus graves car pensés, programmés et doublés d'un forfait historique.» L'auteur de cette phrase s'appelle Reynald Secher. Dans l'introduction au tome VII de sa BD ●

CLARISSE CHASSIGNEUX

Les illustrations sont extraites de «Histoire de la Bretagne»

(1) *Juifs et Vendéens, d'un génocide à l'autre, la manipulation de la mémoire*, 1991, Olivier Orban.

(2) *Le Génocide franco-français, Vendée*, PUF 1992.

(3) Olier Mordrel rentrera en France, après amnistie, en 1972.

(4) Le club des Trente regroupe, pour des actions en faveur de la Bretagne, des grands patrons bretons: Patrick Le Lay, Edouard et Michel-Edouard Leclerc, Vincent Bolloré, François Pinault...



AMANDIERS

Mise en scène
Jean-Yves Ruf

CHAUX VIVE

DOCUMENT 9

“Une lettre de 44 lecteurs de *Télérama*”,
publiée in extenso dans le journal *Bretagne-Ile-de-France*,
novembre 1999.

Les Vieux Démons Nationalistes

Une lettre de 44 lecteurs de "Télérama"

Quarante-quatre lecteurs de "Télérama" (Universitaires, étudiants, écrivains, hommes de théâtre...) nous ont fait parvenir le double d'une lettre qu'ils ont adressée à cette revue. Nous la publions, d'autant plus volontiers qu'elle exprime ces inquiétudes qui rejoignent les nôtres.

"Nous avons lu le 8 septembre dans "Télérama" un texte de présentation, court, informatif et sans parti pris, sur le film consacré à l'école Diwan (école en breton). Un courrier d'un militant breton, n'admettant pas l'allusion aux compromissions avec les nazis de Roparz Hemon qui a donné son nom au collège Diwan, a été publié la semaine suivante, suivi

d'une mise au point claire, précisant la source de la citation antisémite de Roparz Hemon.

Lisant, le 29 septembre, un courrier d'un militant de l'UDB, par lui qualifiée de "parti autonomiste progressiste", défendant Roparz Hemon et niant l'actuelle renaissance en Bretagne des "vieux démons nationalistes", nous tenons à protester. Et ce, d'autant que ce même militant se livre simultanément dans une revue bretonne à une défense du druide Morvan Marchal qui, en 1943, écrivait que "tous les États autoritaires d'Europe ont dû adopter une législation d'exception concernant les Juifs. En Allemagne, cette législation est fondée, d'une part, sur les principes ethnogénétiques formant la base de la communauté germanique ; d'autre part, sur le rôle économique purement parasitaire que joue l'Israélite au sein de la société". Et, sur "ce problème" qu'il jugeait "convenablement posé", demandait à Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives, une "loi supplémentaire...". (Nemeton, automne 43, p. 149).

Il se trouve que l'UDB-Saint-Nazaire vient de publier un communiqué à la louange de Yann Goulet, récemment décédé, ancien chef des Bagadou Stourm (Brigades de combat) sous l'Occupation, collaborateur du journal antisémite et pro-allemand "L'heure bretonne", condamné à mort à la Libération (Dreizh info, 10 septembre, p. 6).

Cette semaine, c'est Paul Gaignel, lui aussi collaborateur de "L'heure bretonne", lui aussi condamné à mort à la Libération, que le journal "Breiz info", dirigé par Martial Ménard, membre du Conseil Scientifique de l'Institut culturel de Bretagne, présente comme un homme de gauche. "La Bretagne se sent étroitement solidaire du combat que mènent avec le Reich les autres nations opprimées par le capitalisme anglo-saxon et menacées par le marxisme juif" écrivait-il, entre autres, le 11 juillet 1942 (p. 2), ce qui résume sa pensée et la ligne directrice du journal.

(suite p. 11)

Les Vieux démons

Le Musée de Bretagne à Rennes organise actuellement une grande rétrospective de l'œuvre de Xavier de Langlais, le peintre le plus lié aux milieux nationalistes sous l'Occupation.

Après avoir célébré Roparz Hemon, l'an passé, l'Institut culturel de Bretagne, émanation du Conseil régional, et de nombreuses associations célèbrent le centenaire de l'écrivain Youan Drezen en faisant sa collaboration non seulement à "L'heure bretonne" mais aux revues nazies "Stur" et "Galv"; et les articles en breton de Drezen dans "L'heure bretonne" sont réédités avec subvention de l'Institut culturel comme apolitiques — y compris ses articles sur les Juifs de radio-Londres et sur Mussolini. Ce même Drezen, sous le pseudonyme de Corentin Carbu, évoque, dans un article à la louange du pamphlet de Rebatel "Les Décombres", le Français "abâtardi, enjivé, alcoolique, froussard, déliquescent. Nous Bretons, conclut-il, nous sommes, Dieu merci, chaque jour plus nombreux décidés à relever les décombres que, malgré nous, la guerre française a accumulés en Bretagne (L'Heure bretonne, 3 octobre 1942, p. 1 et 2).

"Il y a des degrés dans la collaboration" écrit le militant de l'UDB qui se dit progressiste et cela à propos de Roparz Hemon, directeur du journal allemand "Arvor", de l'Institut celtique, et de la radio bretonne dépendant du service de propagande allemand, qui fut l'un des rares directeurs de radio et de presse à ne pas avoir été condamné à mort... Ce n'est pas tant le cas de

Roparz Hemon qui nous indignent que la banalisation de la pire idéologie, sous couvert d'une indulgence qui fait, paradoxalement, que toute personne qui ose protester devient immédiatement "antibretonne" et vouée à l'exécration.

Que la promotion de la langue et de la culture bretonnes soit assurée à l'heure actuelle par des militants qui procèdent systématiquement à la défense d'auteurs racistes, c'est d'autant plus inquiétant que ces militants exercent une influence de plus en plus décisive sur les institutions culturelles en Bretagne. Ce courrier nous semble révélateur d'une dérive identitaire qui nous menace tous...

Eric Antoine, Anouk Belanger, Céline Bouteloup, Nicolas Boyer, François Bourgeon, Morgane Cantin, Claire-Ingrid Cottanceau, Didier Daeninckx, Véro Dahuron, Guy Delamotte, Michèle Delaunay, Alex Dontenville, Robert Durovski, Marie-Pierre Duvivier, Anne-Marie Fertil, Katja Fleig, Véronique Jullien, Erick Lacascade, Denis Lauden, Mickaël Le Boëdec, Lyssia Le Gall, Marie-Thérèse Le Gall, Nolwenn Lelièvre, Nathalie Ligier, Madeleine Louam, André Markowicz, Jean-Paul Mathelier, Thierry Meyssan, Michèle et Olivier Moguërou, Françoise Morvan, Michelle Nédélec, Gilles Noyal, Claire Peron, Isabelle Philippo, Christophe Pochic, Dominique Radufe, Claude Raguin, Juliette Roudy, Marion Rouxin, Thierry Seguin, Bruno Tecfels, Erwan Tanguy, François Tanguy.

DOCUMENT 10

“Création d’un “Collectif indépendant d’artistes,
écrivains, poètes et éditeurs de Bretagne”,

janvier 2 000.

Au pays des aveugles, les borgnes sont rois !

Après l'article de Tétérama (semaine de Noël 99) montrant comment les auteurs de la bande dessinée sur la Bretagne (publiée par le quotidien Ouest-France!) "offrent une lecture orientée de l'histoire" (O. Milot), on ne peut que s'interroger sur la manière pernicieuse dont certaines idées de la droite la plus extrême et révisionniste parviennent à s'exprimer au grand jour.

Un des exemples les plus frappants est sans nul doute le numéro de décembre 99 du mensuel Armor, le magazine de la Bretagne au présent qui, mine de rien, renforce notre inquiétude pour les raisons suivantes :

1- Une stèle est dressée à deux personnalités qui viennent de disparaître : Alan Heusaff, "personnalité importante de l'Emsav", et Yann Goulet, "militant et sculpteur breton".

Or, à aucun moment il n'est mentionné explicitement que ces hommes en apparence exemplaires furent, parmi les militants bretons, ceux qui ont été des durs de la collaboration avec les nazis.!

Alan Heusaff appartient au Bezenn Perrot, "jusqu'en avril 45" est-il précisé dans Armor Magazine, sans que l'auteur de l'article, anonyme d'ailleurs, précise que le Bezenn Perrot était, sous uniforme et commandement allemands, une formation militaire qui attaquait les maquis!

Quant à Yann Goulet, l'article qui relate sa vie d'artiste et de militant fait le silence, un étrange silence, sur la période 40-45. Admironons l'art d'é luder la réalité : entre parenthèses, en petits caractères, en italiques, il est écrit : 'après les tribulations qui suivirent la dernière guerre, il trouve la sécurité en Irlande mais les premières années furent difficiles...'! (C'est nous qui soulignons). Certainement est-ce par pudeur que l'auteur ne mentionne pas que Yann Goulet fut condamné à mort pour collaboration!

Il y a bien manipulation de l'Histoire, mensonge par omission, une omission coupable! Et par des gens qui savent!

2- Encore plus surprenant, ce qu'on peut lire dans la rubrique "courrier" du même magazine. La rédaction fait paraître la lettre d'un certain Claude Juvin. Celui-ci s'en prend aux francs-maçons qui, selon lui, sont "les ennemis du peuple breton"! Et de conseiller aux lecteurs de ce si sympathique mensuel la lecture des "Secrets de l'Empire Nietzscheen" afin de mieux prendre conscience du complot contre le peuple breton et les minorités en général. On croit rêver!

3- Enfin, plus grave, Armor magazine n'est pas un magazine confidentiel ou clandestin, mais la vitrine pour ainsi dire de la Bretagne politique, économique et culturelle! Une page entière de publicité du Conseil régional de Bretagne en est d'ailleurs une indication forte. On ne peut qu'être troublé!

Alors, comment ne pas constater une conjonction objective de faits qui pose problème et nous semble dangereuse pour la démocratie dans cette région. Que la langue et la culture bretonnes doivent être légitimement reconnues, c'est une évidence! Mais que, pour en défendre les intérêts, tout soit bon, même le recours à une rhétorique nationaliste la plus sinistre (et, de manière symptomatique, les clivages politiques paraissent parfois s'effacer), même la mise en avant des militants bretons les plus douteux comme exemples pour aujourd'hui, c'est ce que tous nous n'acceptons pas! Il reste encore un travail de mémoire à faire! Faisons le enfin!

Nous voulons, par ce texte, dénoncer avec vigueur ce qui nous semble une dérive idéologique inacceptable! Nous demandons que les politiques rompent un silence qui, s'il persistait, pourrait être interprété comme une caution. Nous appelons les citoyens à redoubler de vigilance!

Veillez écrire vos nom et prénoms lisiblement et retourner (après l'avoir fait prendre connaissance autour de vous) ce document signé à :

Gardons les yeux ouverts,
clo. SOREDA, 4, Bd Gaëtan Hervé, 35041 Rennes cédex 2 .

DOCUMENT 11

11 A

Lettre ouverte du Collectif Arts plastiques
au Vice-président du Conseil régional
en charge de la culture

11 B

La griffe Cozan sur la culture bretonne,
Ouest-France, 6 novembre 1998.

**Les arts plastiques en Région Bretagne.
Les difficultés d'une Région.**

Lettre ouverte à Monsieur Jean-Yves Cozan, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne,
chargé de la culture.

Monsieur le Vice -Président du Conseil Régional de Bretagne,

La Région Bretagne, traditionnellement, est une terre d'accueil, aussi les artistes signalaires s'inquiètent de vos propos d'exclusion.

En effet, lors de l'interview que vous avez donnée ans le N° 429 de l'avenir de la Bretagne , septembre – octobre 99, vous avez justifié votre refus de visiter l'exposition " A l'ouvert du monde " (1) en déclarant « *parce que c'est une exposition sans intérêt* ». Peut – on affirmer qu'une exposition, les artistes, les œuvres ne présentent pas le moindre intérêt sans avoir vu l'exposition en question ? Un peu plus loin, dans le même entretien, vous indiquez : « *93% de l'argent dépensé par le Fonds régional d'art contemporain concerne des œuvres d'artistes étrangers à la Bretagne. C'est le financement d'une politique de petits copains du ministère de la culture. On gaspille l'argent des Bretons. Ces acquisitions ne sont vues par personne.* »

Outre qu'ils témoignent d'une méconnaissance inquiétante de ce qu'est un frac et ses modes de financement, ces propos sont diffamatoires vis à vis des artistes.

Comment en effet, un artiste ou une œuvre d'art peuvent-ils être considérés comme étrangers quelque part ? Et qu'entend-on par artiste « breton ». Faut-il justifier de sa pure appartenance à la « race » ? C'est la négation de l'idée même d'œuvre d'art et de toute pratique artistique. Sans parler des sinistres échos dont ces phrases résonnent.

Des propos aussi violents interrogent et touchent profondément les artistes. Un représentant de la Région peut-il faire preuve d'autant d'agressivité vis à vis des artistes ? La région dont vous êtes le porte-parole revendique donc l'exclusion dans un domaine où les relations sont fondées sur les échanges d'idées et l'absence de frontières ?

Les artistes vivant en Bretagne, on le sait très bien, exposent et travaillent en dehors des limites territoriales que l'on voudrait leur imposer. La nature fragile de leur activité les éloigne de toute idée de forme de pouvoir. De telles déclarations ne peuvent qu'accentuer leurs difficultés. Elles masquent par ailleurs un certain nombre de manques que la Région ne prends pas en compte.

-Absence de lieux d'accueil pour les artistes de passage dans la région.

-Absence d'ateliers, de résidences pour des groupes de recherche, de création, de réflexion, de production.

-En amont, la Région ignore la formation des jeunes artistes, aucune subvention n'a été accordée aux écoles d'art.

Monsieur Le Vice-Président nous souhaitons que vous répondiez publiquement à nos interrogations.

Signé : Isabelle Arthuis, Simon Atignan, Hervé Beurel, Alain Biseau, Thierry Bloch, Muriel Bordier, Jean-Yves Brélivet, Elisabeth Buffet, Christophe Cation, Philippe Cam, Philippe Colin, Pierre Collin, Isabelle Christien, Françoise Coustel, Marc Didou, Marcel Dinahet, Gilbert Dupuis, Tom Drahos, Sylvie Fanchon, Pol Guézennec Guénaél Hautbois, Pierre Yves Jameaux, Ron Haselden, Sharon Kivland, Stéphane Langlois, Gilles Lelain, Alain Lenouail, Hervé Le Nost, Thierry Loyer, Claire Lucas, Pierre Lafon Adalberto Mécarelli, Erwan Mahéo, Gilbert Mao, Vincent Matyn, Robert Milin, Pascal Moreul, René Nogret, Johan Olivier, Yves Pazat, Catherine Piederrière, Emmanuel Ropers, Pascal Rivet, Olivier Roisneau, Xavier Ribot, Estelle Sanson, Yvan Salomone, Hervé Tooby, José Trichet, Nathalie Travers, Stéphane Tesson, Benoît Travers, Yves Trémorin, Patricia Verde, Jacques Villeglé,

(1) exposition des œuvres issues des collections du Frac Bretagne et présentées à l'initiative de la ville de Lorient et du festival interceltique, à la galerie du Faouédic durant l'été dernier

8 Bretagne

Grande bibliothèque bretonne, Office de la langue, audiovisuel...

La griffe Cozan sur la culture bretonne

Après les coups de gueule et les marchandages, le nouveau « ministre des Affaires culturelles bretonnes », Jean-Yves Cozan, assure que le président de la Région et lui-même sont « en parfaite symbiose » pour la défense et la promotion de l'identité culturelle bretonne, thème fort de la campagne menée par l'atypique et incontrôlable élu finistérien. Jean-Yves Cozan dévoile ici les idées-forces du budget 1999 qu'il va défendre.

Qu'est-ce qui caractérisera la « nouvelle » politique culturelle de la Région ?

Josselin de Rohan a confirmé que le budget de la Culture augmenterait de 50 millions par an, ce qui est substantiel. Ces moyens supplémentaires permettront de mieux affirmer l'identité culturelle bretonne.

Dès cette année ?

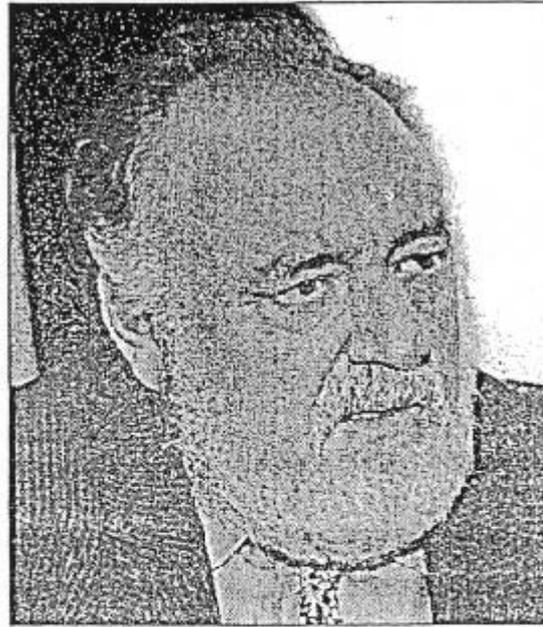
Non. Mais de façon progressive, en fonction des besoins et des projets. On en trouvera des traces dès la prochaine session d'orientations budgétaires, fin novembre. Les priorités, ce sont la langue et les écoles bilingues, le patrimoine et l'audiovisuel parce que ce secteur doit être développé. On espère toujours que la télévision publique ouvrira plus sa lucarne au breton, ce qui n'est pas aujourd'hui le cas. Il existe un projet de télé privée bilingue avec Patrick Le Lay : cela nous semble positif. Mais notre rôle n'est pas de nous y associer. En revanche, la Région sera à sa place en aidant la production audiovisuelle bretonne.

Quelle augmentation pour le budget 1999 ?

Rien n'est tranché, mais elle sera très sensible par rapport aux 109 millions de 1998. Patience. Attendons que des projets mûrisent pour les accompagner.

Plus d'argent, on l'a compris. Mais pour faire quoi ?

« Les priorités, ce sont la langue et les écoles bilingues, le patrimoine et l'audiovisuel. »



Vincent Mouchel.

On va donner un coup de « start-up » (!) à la langue, la danse et la musique. On soutient l'idée d'une Fondation culturelle. On veut mettre en place une grande bibliothèque bretonne qui n'existe pas. Comme notre patrimoine fait partie du noyau fort de notre image identitaire, il sera davantage aidé (25 millions en 1998), en concertation avec les départements. De même, on a le devoir d'encourager l'écriture et la création audiovisuelles, compte tenu des opportunités qu'une TV privée pourrait offrir dans un an. Enfin, il existe aussi de gros enjeux financiers dans le domaine de la musique, notamment autour de l'Orchestre de Bretagne.

Un orchestre que vous avez tendance à juger trop rennais ?

En gros, la Région lui donne dix millions et la ville de Rennes cinq, comme l'État. Il faut rééquilibrer ces subventions. Et obtenir une présence mieux marquée de l'orchestre sur le territoire breton.

A ce propos, vous souhaitez clairement la déconcentration d'organismes basés à Rennes...

Ayons à l'esprit le triangle Finistère-Rennes-Nantes et faisons en sorte que les choses se situent à un point de rencontres facile. J'ai convié l'Institut culturel à réfléchir sur son départ de Rennes. A Vannes, l'Hôtel de Limur serait tout à fait adapté. Et puis, la création d'un Office de la langue bretonne paraît s'imposer à Carnaix, où va s'installer le lycée Diwan.

Référence faite à d'ancestrales rivalités, on va dire : voici un Finistérien qui veut faire « exploser » la capitale administrative.

Non. Il s'agit de supprimer des déséquilibres et de mieux coller à des réalités de terrain.

Le projet Télé-Breizh, de Patrick Le Lay, vous y croyez ?

Non seulement j'y crois, mais je souhaite vivement qu'il réussisse.

Tel qu'il a été défini, est-ce un bon projet ?

Oui, parce que, malheureusement, il n'y a pas moyen d'en avoir un autre. Le jacobinisme est

tel qu'à droite comme à gauche on ne veut pas d'une vraie déconcentration culturelle. Il est scandaleux que le service public n'ouvre pas davantage sa lucarne. J'ai dit aux dirigeants de France 3 : « Faites-le, on est prêt à vous accompagner. » Eh bien, ils ne peuvent pas.

La Région est-elle disposée à remplacer l'Atelier régional cinématographique ?

Il y a besoin en Bretagne d'un lieu de concertation et d'accueil des productions afin de permettre à la Région et aux départements d'investir dans l'audiovisuel. C'est ce que je dirai, le 19, à l'Apav, l'association des producteurs bretons, et à l'Arbre, l'association des réalisateurs. En 1999, on votera une ligne budgétaire pour l'audiovisuel deux fois plus importante que cette année. On verra ce que sera la meilleure connexion entre sociétés privées et collectivités publiques en vue de développer l'audiovisuel en Bretagne au sein d'un organisme qui reste à créer.

Josselin de Rohan souscrit-il en totalité à tout ce que vous venez de dire ?

Entre Josselin de Rohan, sa majorité et moi, il y a symbiose parfaite à propos de l'identité culturelle bretonne. C'est une priorité reconnue. Le budget que le président de la Région présentera, témoignera des efforts dans les domaines que je vous ai indiqués : langue, culture, patrimoine, audiovisuel. Seule chose qui m'est personnelle : je revendique pour la Bretagne un statut particulier qui lui donnerait plus de place et de pouvoirs.

Depuis les élections régionales, certains disent volontiers que vous faites de la « gonflette » pour exister...

Je n'ai pas besoin de ça. A la limite, je n'ai plus rien à démontrer.

Propos recueillis par
Alain GUELLEC.

(1) « Coup de fouet » en argot breton.